



République de Sao Tomé et Principe



Equipe Appui Technique au Travail
décent-OIT-Afrique Centrale

Sao Tomé et Principe

INTEGRATION DE L'EMPLOI DES JEUNES DANS LES REFERENTS STRATEGIQUES ET PROGRAMMATIQUES

DIAGNOSTIC ET PLAN D'ACTION

Rapport final

Juillet 2019

Sommaire

Sommaire.....	2
Avant-propos.....	3
Liste des tableaux.....	4
Liste des figures.....	5
Sigles et abbreviation.....	6
Résumé du rapport.....	7
1. Contexte et justification.....	9
2. Objectif Général et objectifs spécifiques.....	10
3. Résultats attendus.....	11
4. Section introductive à la méthodologie adoptée.....	11
5. Analyse de la situation par module.....	14
5.1. <i>Module 1/Promotion de la croissance riche en emplois.</i>	14
5.2. <i>Module2/Promotion de la productivité</i>	16
5.3. <i>Module3/Promotion d'un environnement macroéconomique propice à l'emploi</i>	18
5.4. <i>Module4/Investissement favorable à la création d'emplois</i>	20
5.5. <i>Module5/Promotion de l'esprit d'entreprise et d'un environnement propice aux entreprises</i>	22
5.6. <i>Module6/Promotion du commerce et de l'emploi</i>	24
5.7. <i>Module7/Promotion des politiques sectorielles favorables à l'emploi</i>	25
5.8. <i>Module8/Mise en valeur des ressources humaines</i>	27
5.9. <i>Module9/Technologie et emploi</i>	30
5.10. <i>Module10/Politiques Actives du Marché du Travail (PAMT)</i>	32
5.11. <i>Module11/Revenus de l'emploi</i>	34
5.12. <i>Module12/Emploi des jeunes</i>	35
5.13. <i>Module13/Réponses aux crises</i>	37
5.14. <i>Module14/ Migrations internationales</i>	39
5.15. <i>Module16/ Changement climatique, développement durable et «emplois verts»</i>	40
6. Synthèse des constats issus de l'analyse de la situation et recommandations.....	46
7. Références bibliographiques.....	48
8. Plan d'actions pour l'appui à l'intégration de l'emploi dans les référents stratégiques et programmatiques.....	49

Avant-propos

Une évaluation générale des référents stratégiques et programmatiques dans les pays de l'Afrique Centrale aurait permis de constater que la dimension emploi est insuffisamment reflétée aussi bien au niveau de la conception, que dans la mise en œuvre et l'évaluation desdites stratégies et leur déclinaison opérationnelle¹. Au demeurant, la vision, les objectifs, les cadres logiques, les cadres de résultats de la plupart des stratégies sectorielles occultent très souvent les questions de l'emploi. Quelquefois les cadres nationaux de développement (stratégie principale) prévoient un résultat stratégique sur la création d'emplois, sans qu'il n'y ait des liens avec les stratégies sectorielles qui gouvernent la productivité des secteurs dans le processus de création des richesses nationales. Cela nous amène à conclure tout simplement sur le fait que l'emploi est considéré par certains mandants comme une résultante de la croissance économique et que cette variable n'influencerait pas forcément le processus de production et de promotion de la croissance économique.

A l'épreuve des faits, il a été constaté dans les pays de l'Afrique Centrale en particulier que les décennies de croissance du PIB, n'ont pas permis de réduire drastiquement la pauvreté et les inégalités². Par ailleurs, en dépit des performances macroéconomiques enregistrées par plusieurs pays, le marché du travail est encore marqué par des dysfonctionnements avec une inadéquation entre l'offre et la demande de travail, un niveau élevé de sous-emploi et un chômage non négligeable chez les jeunes de 15-34 ans.

Cette situation permet de comprendre la nécessité de promouvoir les services publics de l'emploi, faire en sorte que les emplois soient intégrés comme une variable endogène de la production, de la productivité et de la croissance. D'où l'intérêt de percevoir l'emploi à la fois comme un inducteur et une résultante de la croissance économique.

Partant de ce constat édifiant sur les interrelations emploi-croissance, dans le cadre du processus d'amélioration de la prise en compte de l'emploi dans les cadres stratégiques de développement, des mesures sont nécessaires en termes de sensibilisation, formation, développement d'outils pour guider la démarche dans son ensemble.

Le présent diagnostic du degré d'anticipation de la variable emploi dans les principaux référents stratégiques et programmatiques, réalisé par un consultant national monsieur Sleid Costa sous la supervision technique du Spécialiste Emploi et développement productif de l'OIT Afrique Centrale, monsieur Ali Madaï Boukar, permettra de constater à quel point les stratégies macro et sectorielles accordent une importance à la création d'emploi dans leurs systèmes de production. S'il s'avère que l'emploi est très faiblement intégré dans la chaîne conception, suivi-évaluation, l'étude proposera un plan d'action pour améliorer la prévisibilité et l'inclusion de la dimension emploi dans les cadres stratégiques de développement à Sao Tomé et Principe.

¹ Voir Etude intégration de l'emploi dans le budget national, BIT-Burkina Faso, 2016

² Perspectives économiques en Afrique, BAD-OCDE, 2017

Liste des tableaux

Table 1: Nombre de critères emploi par module.....	13
Table 2: Score module1 par référent.....	14
Table 3: Score module 2 par référent.....	16
Table 4: Score module 4 par référent.....	18
Table 5: Score module 4 par référent.....	20
Table 6: Score module 5 par référent.....	22
Table 7: Score module 6 par référent.....	24
Table 8: Score module 7 par référent.....	25
Table 9: Score module 8 par référent.....	27
Table 10: Score module9 par référent.....	30
Table 11: Score module 10 par référent.....	32
Table 12: Score module 11 par référent.....	34
Table 13: Score module 12 par référent.....	35
Table 14: Score module 13 par référent.....	37
Table 15: Score module 14 par référent.....	39
Table 16: Score module 16 par référent.....	40
Table 17: Score module 17 par référent.....	42
Table 18: Score module 18 par référent.....	44

Liste des figures

Figure 1: Score d'intégration croissance riche en emplois.....	15
Figure 2: Score intégration de la productivité.....	17
Figure 3: Score d'intégration environnement macro pro emploi	19
Figure 4: Score promotion esprit d'entreprise	23
Figure 5: Score intégration emploi dans les politiques sectorielles	25
Figure 6: Score intégration de la mise en valeur des ressources humaines	28
Figure 7: Score intégration de la promotion de la technologie, employabilité	31
Figure 8: Score intégration des PAMT par les politiques	33
Figure 9: Score intégration de la promotion de la législation et la qualité du travail	34
Figure 10: Score intégration de l'emploi des jeunes.....	36
Figure 11: Score intégration emploi pour prévention crises	38
Figure 12: Score intégration de l'emploi dans les changements climatiques.....	41
Figure 13: Score intégration de la promotion de l'économie informelle	43
Figure 14: Score intégration de la promotion de l'économie rurale	45

Sigles et abbreviation

ACPE :	Appui à la création de l'auto-emploi
ANEF :	Agence nationale pour l'emploi et la formation
BAD :	Banque africaine de développement
BIT :	Bureau international du travail
BTP :	Bâtiment et travaux publics
CATAP :	Centre de perfectionnement technique agricole/élevage
CCIAS :	Chambre de commerce, industrie, agriculture et services
CFP :	Centre de formation professionnelle
CNEF :	Conseil national de l'emploi et de la formation
CDMT :	Cadre de Dépenses à Moyen Terme
CSPQ :	Cours secondaires professionnels qualifiants
DTEFP :	Direction du travail, emploi et formation professionnelle
GERME :	Gérez mieux votre entreprise
GIME :	Groupes d'intérêt d'entretien des routes
HIMO :	Haute intensité de main d'œuvre
IDE :	Investissements directs étrangers
INAE :	Institut national des routes
INE :	Institut national de la statistique
IOF :	Enquêtes consommation ménage
IUCAI :	Institut universitaire de comptabilité, administration et informatique
MEAS :	Ministère de l'emploi et des affaires sociales
OIT :	Organisation internationale du Travail
ODD :	Objectifs de Développement Durable
PANEF :	Plan d'action nationale pour l'emploi et la formation
PIB :	Produit intérieur brut
PIP :	Programme d'investissement public
PME/PMI :	Petites et moyennes entreprises/industries
PNE :	Politique nationale de l'emploi
PO :	Programme opérationnel
PPTD :	Programme par pays de travail décent
PRIASA :	Programme de réhabilitation d'infrastructures d'appui à la sécurité alimentaire
RGPH :	Recensement général de la population et de l'habitat
SENAI :	Service national d'apprentissage industriel/Brésil
SERCON :	Consultadoria e Serviços – Institut moyen polytechnique
SIVA :	Services d'insertion dans la vie active
STP :	São Tomé-et-Principe
USTP :	Université de São Tomé-et-Principe

Résumé du rapport

Le présent rapport analyse la situation en termes d'intégration de l'emploi dans les référents stratégiques et programmatiques à Sao Tomé et Principe. L'étude a permis d'élaborer un diagnostic en passant en revue une démarche méthodologique observant 16 modules structurés en 142 critères d'évaluation de la sensibilité pro-emploi de chaque cadre stratégique retenu. L'étude s'est appuyée sur 13 stratégies et programmes qui ont été identifiés comme étant les principaux dans le processus de développement du pays.

Sur la base des informations compilées à partir des modules, des informations recueillies auprès des directeurs techniques en charge de la conception et du suivi de la mise en œuvre des différents référents stratégiques, un certain nombre de constats édifiants ont été établis.

Ainsi, il a été constaté que d'une manière générale l'emploi est très faiblement intégré dans la structure des cadres stratégiques, ce qui ne permet pas d'en faire une véritable variable endogène susceptible d'influer positivement sur la croissance économique en cas de création et négativement en cas de destruction dans certains cas de figure. Les modules qui ont été appliqués au niveau de chacune des 13 structures retenues dans le cadre de ce diagnostic, ont permis de construire une variable « score » qui permet de capter sur une base chiffrée le degré d'intégration de l'emploi dans les référents stratégiques et programmatiques. Le score est estimé par module et a permis d'évaluer la sensibilité de chaque cadre à l'emploi. Chaque module a permis d'évaluer par référent stratégique, le degré d'inclusion d'une thématique particulière fortement associée à l'emploi. Par exemple, le module 1 a porté sur la thématique « promotion d'une croissance riche en emplois ». Il s'agit de voir pour chaque stratégie et programme évalué, comment le processus de création de richesses prend en compte la nécessité de créer des emplois pour les jeunes et les groupes vulnérables.

Au total, le plan national de développement, la politique nationale de l'emploi, la stratégie de création d'emplois pour les jeunes qui émanent des structures que sont le ministère du plan, le ministère de l'emploi, le ministère de la jeunesse, sont les référents stratégiques qui intègrent de façon naturelle le mieux les questions de l'emploi, en particulier des jeunes. Il ressort également de l'analyse de la situation que d'autres référents stratégiques comme ceux du ministère du tourisme et du ministère de l'agriculture et parfois le service de tutelle des infrastructures, abordent les thématiques connexes à l'emploi comme la productivité, les investissements favorables à l'emploi ou le développement des entreprises. Par ailleurs, le secteur de l'éducation aborde aussi la question liée à la mise en valeur des ressources humaines, même si ce n'est pas forcément en rapport direct avec les besoins de compétence pour la transformation structurelle de l'économie.

Les principaux constats ont enfin permis d'identifier un certain nombre de recommandations clé qui ont été déclinées en un plan d'actions prioritaires visant à soutenir l'amélioration de l'inclusion de la dimension emploi dans les référents stratégiques et programmatiques.

Les constats majeurs portent notamment sur : (i) la faible culture et pratique d'anticipation, de suivi et d'évaluation de la dimension emploi dans les référents stratégiques et programmatiques, (ii) l'absence d'outil d'évaluation et d'appui à l'inclusion de l'emploi en amont du processus de formulation des politiques, des stratégies et des programmes au niveau macro et sectoriels, (iii) la faible communication sur les questions de promotion de l'emploi dans le plan national de développement entre le ministère du plan et le ministère en charge de l'emploi et du travail, (iv) la faible sensibilité du processus de programmation budgétaire à la prise en charge financière des mesures et institutions du marché du travail, (v) la faible prévisibilité des besoins actuels et futurs en compétences pour la diversification des secteurs productifs et l'émergence des secteurs ayant un

avantage comparatif pour le pays, (vi) l'absence de loi effective de promotion de l'emploi en relation avec les politiques nationales de promotion des investissements et de la fiscalité, (vii) la faible culture entrepreneuriale et l'absence de mesures favorables à la création d'entreprises pour les jeunes, au niveau de la plupart des référents stratégiques des structures clé, (viii) la faiblesse des systèmes de collecte de données sur les emplois créés dans les secteurs, (ix) l'absence de service public de l'emploi opérationnel et favorable à une meilleure orientation, placement des jeunes demandeurs d'emplois, (x) la faible valorisation de l'approche à haute intensité de main-d'œuvre dans les projets et programmes de développement d'infrastructures, (xi) la faible communication du ministère de l'emploi à l'endroit des départements ministériels sectoriels et des partenaires au développement, sur l'importance de considérer l'emploi comme une variable endogène de la croissance inclusive, (xii) la faible sensibilisation et internalisation des enjeux et des défis de l'économie verte et bleue en termes de création d'emplois décents pour les jeunes.

Ces constats ont été suivis de recommandations pour améliorer la prise en compte de la dimension emploi dans les référents stratégiques et programmatiques : (i) Présenter l'outil d'évaluation de l'intégration de l'emploi en particulier des jeunes dans les référents stratégiques aux cadres planificateurs sectoriels, (ii) Sensibiliser sur les enjeux et les opportunités de développement de l'approche HIMO dans les projets d'infrastructures, (iii) Initier un projet pilote de promotion d'emplois des jeunes selon l'approche HIMO dans l'économie bleue et verte, (iv) Organiser des sessions de renforcement des capacités des ministères sectoriels sur les enjeux et les défis de la croissance, de l'emploi et des ODD (v) Organiser des ateliers de formation, sensibilisation sur les concepts, méthodes, évaluation des emplois verts et bleus à l'endroit des mandants, partenaires au développement, (vi) Réaliser une analyse des besoins de compétences actuelles et futures dans les branches productives de l'économie nationale, (vii) Identifier les secteurs et les sous-secteurs à fort potentiel de développement de chaînes de valeur et de création d'emplois sectoriels, (viii) Développer des outils et des méthodes de collecte des statistiques sur les emplois créés et les emplois perdus, ainsi que la réglementation en faveur des jeunes, (ix) Instaurer une revue annuelle sur l'emploi, (x) Mettre en place des cellules emploi/ou désigner un point focal Emploi dans les Ministères sectoriels, (xi) Evaluer chaque année le degré d'inclusion de l'emploi dans les programmes d'activités des ministères sectoriels, (xii) Elaborer un CDMT Emploi/formation professionnelle et technique, (xiii) Appuyer la révision/inclusion de l'emploi dans les référents stratégiques (révision des stratégies sectorielles), (xiv) Concevoir et internaliser un guide d'élaboration des politiques sectorielles sensibles à l'emploi, (xv) Elaborer un projet de loi sur une subvention à la promotion de l'emploi (loi de promotion de l'emploi) dans le budget annuel, (xvi) Améliorer la dotation budgétaire du service public de l'emploi ou du service du ministère de l'emploi en assurant la tutelle, (xvii) Faire une relecture croisée de la politique fiscale, des codes des investissements et de passation des marchés publics pour explorer les niches de promotion des emplois, (xviii) Former les DEP/planificateurs des ministères sectoriels sur les outils et méthodes de développement d'entreprises en lien avec leurs secteurs d'activités, (xix) Renforcer les capacités du Ministère sur la planification axée sur les résultats dans le domaine de l'emploi, (xx) Systématiser le partage d'informations sur les emplois et les mesures y afférentes de promotion entre le ministère emploi et le ministère du plan, (xxi) Systématiser le partage d'informations sur les emplois et les mesures y afférentes de promotion (formation professionnelle et technique, entreprises) entre le ministère emploi et les autres ministères sectoriels.

1. Contexte et justification

La République Démocratique de Sao Tomé est un petit archipel d'Afrique de l'Atlantique Sud situé dans le golfe de Guinée à 350 km des côtes du Gabon. Couvrant 1001 km² de superficie, l'archipel est composé de deux îles principales. A l'instar de la majorité des pays du Continent Africain, la structure démographique de la République Démocratique de São Tomé et Príncipe laisse apparaître une prépondérance des jeunes (avec plus de 60% de la population ayant moins de 25 ans). Sur le plan économique, après une longue période de déséquilibres, les performances économiques récentes de Sao-Tomé sont plus favorables (croissance moyenne supérieure à 4% par an depuis 2012). Au niveau du marché de l'emploi, il ressort un certain nombre de dysfonctionnements en liaison à un taux de chômage global élevé de l'ordre de 13,6% en 2012 (19,7% chez les femmes et 9,3% chez les hommes). Le chômage frappe beaucoup plus les jeunes de moins de 34 ans qui représentent presque 60% des chômeurs. Cette situation s'explique notamment par : (i) la structure et la dynamique démographiques ; (ii) l'insuffisance des opportunités d'emploi offertes par une économie nationale peu productive parce que sous-financée et dominée par le secteur informel ; (iii) un système d'éducation et de formation professionnelle peu performant et faiblement intégré ; (iv) une gouvernance insuffisante de la question de l'emploi ; (v) l'absence d'une approche dynamique d'insertion professionnelle.

Par rapport à l'agenda national de développement, le pays a élaboré une nouvelle stratégie avec une vision de développement durable à l'horizon 2030 « Agenda de Transformation de Sao Tome et Principe » en 2015. Elle met l'accent sur la transformation de l'économie à travers le développement de l'agriculture, du tourisme; de la pêche; des infrastructures ; la gestion rationnelle des ressources naturelles et l'économie bleue, le renforcement du capital humain et des services sociaux. Le Gouvernement compte par ailleurs transformer l'économie en créant des emplois productifs et décents en particulier pour les jeunes et les femmes, ce qui a justifié la formulation en juillet 2015, d'une politique nationale de l'emploi (PNE2016-2020), suivi de l'élaboration de son plan d'action opérationnel (PANEF) en 2017 avec la collaboration du BIT. Plus récemment, une stratégie de création d'emplois pour les jeunes a été élaborée avec le concours de la BAD. Les documents de la PNE, du PANEF et de la stratégie de création d'emplois pour les jeunes élaborées par le pays, ont tous mis un accent particulier sur le faible niveau d'anticipation sur la problématique emploi en particulier des jeunes, dans la conception et la mise en œuvre des cadres stratégiques et programmatiques de développement.

En effet sans anticiper la création de l'emploi ou les besoins en compétence dans la phase de conception des stratégies et programmes de développement ou les systèmes de production, on perd une opportunité énorme d'exploitation du levier institutionnel et politique pour faciliter l'accès des jeunes aux compétences requises dans les secteurs économiques et aux emplois sectoriels potentiels créés par l'économie nationale. Les documents de stratégies sectorielles et macro sont souvent élaborés en considérant les cibles sectorielles, sans tenir compte des projections de cibles en termes de création d'emplois pour les jeunes. En effet, la création d'emplois n'est pas une mécanique linéaire induite par la croissance des secteurs productifs. Cela nécessite de compléter le volet intensification des productions sectorielles par des aspects liés à la formation et au développement des compétences dans les secteurs, l'analyse des besoins en métiers pour satisfaire le processus de

transformation des secteurs, l'identification des catégories d'emplois pour les jeunes selon les qualifications recherchées par les stratégies et celles qui sont disponibles sur le marché.

Cette problématique a été évoquée aussi bien dans le document de la politique nationale de l'emploi que dans son plan de mise en œuvre et dans le diagnostic de la stratégie de promotion de l'emploi des jeunes récemment validée par le pays. Il s'agira alors d'accompagner les initiatives opérationnelles de promotion de l'emploi dans les référents politiques et stratégiques aux niveaux macroéconomique et sectoriel, au travers d'une meilleure prise en compte de cette thématique transversale dans la chaîne PPBSE (planification, programmation, budgétisation, suivi-évaluation). Les outils d'aide à l'intégration de l'emploi dans les cadres de planification, de programmation, de budgétisation, de suivi-évaluation ont été développés par le BIT et pourront servir dans le contexte de Sao tomé et principe et de la présente consultation.

Par ailleurs, du fait de l'engagement auquel a souscrit le pays pour promouvoir le développement durable dans le sillage des ODD, les systèmes de production basés sur l'économie bleue et l'économie verte inscrits dans les priorités de la vision d'émergence 2025, doivent être encouragés, et ils nécessitent de développer des compétences et des corps de métiers pour les jeunes dans ces catégories d'activités axées sur les océans, la mer, la pêche, l'économie maritime, l'aménagement des côtes, les techniques de pêche, etc. Pour cette raison, il est intéressant d'envisager une initiative pilote de création d'emplois des jeunes dans les domaines de l'économie bleue et verte, en plus du volet institutionnel relatif à l'appui à l'intégration de l'emploi dans les stratégies et programmes sous la tutelle des ministères productifs.

Au total, la présente consultation vise à réaliser un plan d'actions pour améliorer la prise en compte de l'emploi des jeunes et des emplois verts/bleu dans les référents stratégiques et programmatiques sur la base d'un diagnostic au niveau des ministères sectoriels et des unités de gestion des programmes majeurs de développement à Sao tomé et principe. Les informations sur le diagnostic et les mesures identifiées permettront d'élaborer en aval de la présente consultation, un document de projet qui aura 2 composantes : une composante institutionnelle pour appuyer les ministères techniques à mieux intégrer la dimension de l'emploi dans leurs stratégies et programmes et une dimension opérationnelle qui permettra d'initier un projet pilote de création d'emplois dans l'économie bleue et verte pour les jeunes de Sao tomé et principe.

2. Objectif Général et objectifs spécifiques

L'objectif général est de contribuer à l'amélioration du processus de création d'emplois des jeunes à Sao tomé et Principe. L'étude permettra de disposer d'un plan d'action opérationnel pour l'amélioration de la prise en compte de l'emploi dans les référents stratégiques et programmatiques et d'un projet pilote de création d'emplois des jeunes dans l'axe prioritaire basé sur l'économie bleue et verte.

De manière spécifique, cette étude vise comme objectifs de :

- ✓ Appréhender au niveau institutionnel, le niveau d'anticipation et de prise en compte de la problématique de l'emploi en particulier l'emploi des jeunes et les emplois verts/bleu dans le système de planification du développement sur la base d'un diagnostic approfondi des référents stratégiques et programmatiques en appliquant l'outil du BIT adapté au contexte national,
- ✓ Proposer des mécanismes et des mesures favorables sous forme d'un plan d'action pour améliorer la prise en compte de l'emploi des jeunes dans les référents stratégiques et programmatiques,
- ✓ Promouvoir le plaidoyer et le partenariat pour la mise en œuvre du plan d'action opérationnel à l'effet d'améliorer l'intégration de l'emploi dans les cadres stratégiques et programmatiques.
- ✓ Identifier les informations pertinentes nécessaires et préparer un projet pilote pour la promotion de l'emploi des jeunes au niveau institutionnel et des emplois bleu/verts au niveau opérationnel.

3. Résultats attendus

- ✓ Le niveau d'anticipation et de prise en compte de la problématique de l'emploi en particulier l'emploi des jeunes et les emplois verts/bleu, dans le système de planification du développement est appréhendé, sur la base d'un diagnostic approfondi des référents stratégiques et programmatiques, en appliquant l'outil du BIT adapté au contexte national,
- ✓ Des mécanismes et des mesures favorables sont proposés sous forme d'un plan d'action chiffré pour améliorer la prise en compte de l'emploi dans les référents stratégiques et programmatiques,
- ✓ Le plaidoyer et le partenariat pour la mise en œuvre du plan d'action opérationnel sont promus, à l'effet d'améliorer l'inclusion de l'emploi dans les objectifs et cibles des référents stratégiques et programmatiques.
- ✓ Des informations pertinentes nécessaires à la préparation d'un projet pilote pour la mise en œuvre effective du plan d'actions élaboré sont disponibles.

Au terme de la consultation, les livrables suivants sont attendus :

- un plan d'actions pour l'intégration de l'emploi dans les référents stratégiques et programmatiques,
- Une matrice de mesures prioritaires réalisables à court et moyen terme,
- un document de projet pilote pour la création d'emplois des jeunes dans l'économie bleue et verte à volet institutionnel et opérationnel.

4. Section introductive à la méthodologie adoptée

Dans le cadre du processus de promotion du développement durable (ODD), de l'agenda de transformation, du plan national de développement et d'autres stratégies et programmes sectoriels, il est fondamental de faire de l'emploi une dimension incontournable pour servir de levier à une croissance économique forte, inclusive et durable.

En effet, si les objectifs de développement durable font de l'emploi un objectif déterminant fortement lié à la croissance économique inclusive (à travers l'ODD8), le Pacte mondial sur l'emploi de 2009 indique que sans emploi, l'humanité ne saurait sortir de la trappe de la pauvreté, des inégalités et de la vulnérabilité. Les personnes les plus exposées par le manque de création d'emplois décents sont surtout les jeunes et les femmes dans la plupart des pays et se trouvent exposés à des risques de fragilité et parfois de radicalisation. Pour cette raison, les pays font l'effort d'améliorer le degré de prise en compte de la problématique de l'emploi des jeunes et des femmes en amont et en aval des politiques, des stratégies et programmes nationaux et sectoriels de développement.

La présente évaluation basée sur un questionnaire à plusieurs modules (voir annexe), est faite dans le contexte de Sao Tomé et principe et servira à mieux appréhender le degré de prise en compte de l'emploi en particulier des jeunes, dans les référents stratégiques et programmatiques du pays. Elle servira à élaborer un plan d'action opérationnel pour aider à améliorer le degré d'anticipation et d'inclusion de l'emploi des jeunes dans le cadre national de développement incluant les stratégies et programmes au niveau macro et sectoriel, à Sao Tomé et Principe.

Pour tester le degré de prise en compte de l'emploi dans un document de stratégie ou de programme, nous avons appliqué l'outil du BIT d'intégration du travail décent dans les référents stratégiques et programmatiques en l'adaptant au contexte de Sao tomé et Principe. A cet effet, un questionnaire à 16 modules a été préparé comme guide d'entretien pour diagnostiquer et analyser ensuite, la prise en compte d'un certain nombre de critères favorables à la promotion de l'emploi dans toute stratégie ou programme.

Le travail de base a consisté à inventorier les principaux stratégies et programmes du pays à l'effet de passer en revue chacun d'entre eux dans l'esprit d'appréhender le degré de sensibilité à l'emploi.

Le degré de sensibilité à l'emploi pouvant se mesurer entre autres par les dispositions prises pour améliorer les questions de productivité, d'employabilité de la main-d'œuvre ou des ressources humaines, de promotion des investissements créateurs d'emplois, d'amélioration de la technologie et du secteur commercial, de renforcement d'un cadre macroéconomique pro emploi et luttant contre la pauvreté, etc.

Ainsi, les institutions et les programmes retenus pour faire l'objet de l'évaluation sont : (i) l'éducation, de la culture, (ii) l'emploi, (iii) la jeunesse, sport, (iv) l'agriculture et le développement rural, (v) les finances et l'économie, (vi) le tourisme, (vii) le plan, (viii) le génie civil, (ix) l'INAE, (x) la géologie et les mines, (xi) le programme GIME, (xii) le PRIASA sur les infrastructures agricoles.

Les 16 modules qui ont permis de tester 142 critères favorables à l'emploi décent et productif sont :

Table 1: Nombre de critères emploi par module

Modules	Nombre de critères
1. Promotion de la croissance riche en emplois	8
2. Promotion de la productivité	4
3. Environnement favorable à la croissance	6
4. Investissements	8
5. Esprit d'entreprise	10
6. Commerce, emploi	7
7. Mise en valeur des ressources humaines	20
8. Technologie, emploi	7
9. Politiques actives du marché du travail	6
10. revenus de l'emploi, salaire	5
11. emploi/employabilité des jeunes	6
12. Economie rurale	19
13. Economie informelle	13
14. Réponses aux crises	4
15. Changement climatiques	10
16. Migrations internationales	9
Total	142

Encadré. Mode de calcul des scores d'intégration de l'emploi par module

Le calcul des scores d'intégration de l'emploi dans les référents stratégiques et programmatiques

Le score d'intégration d'un module sensible à l'emploi par une structure ou un programme déterminé est normalisé et prend une valeur comprise entre 0 et 1. Lorsque l'ensemble des critères du module sont vérifiés, la structure atteint un niveau de 100% correspondant à un score maximal de 1. Dans le cas où aucun des critères n'est vérifié la structure est évaluée à 0%, soit un score minimal de 0. Enfin si un certain nombre de critères sont réunis, cela donne un pourcentage de p% (p compris entre 0 et 100%), ce qui équivaut à un score de p/100 situé entre 0 et 1.

Source : OIT/DWT/Yaoundé-Cameroun-Emploi

5. Analyse de la situation par module

5.1. Module 1/Promotion de la croissance riche en emplois.

La question principale a consisté à savoir si les référents stratégiques et programmatiques priorisent les questions de l'emploi notamment dans les différents processus de création des richesses. En d'autres termes, il s'agit de voir au niveau du ministère ou programme concerné, si la création des emplois nombreux et en qualité est l'une des préoccupations centrales des stratégies ou des programmes opérationnels. Cette question a l'objet de tester d'entrée de jeu si les stratégies des ministères sectoriels ou les programmes de développement majeurs font plutôt de l'emploi une externalité de la croissance économique ou si les concernés considèrent aussi que l'emploi pourrait être un levier de la croissance économique et le considèrent comme tel dans la formulation et la mise en œuvre de leurs cadres stratégiques de développement.

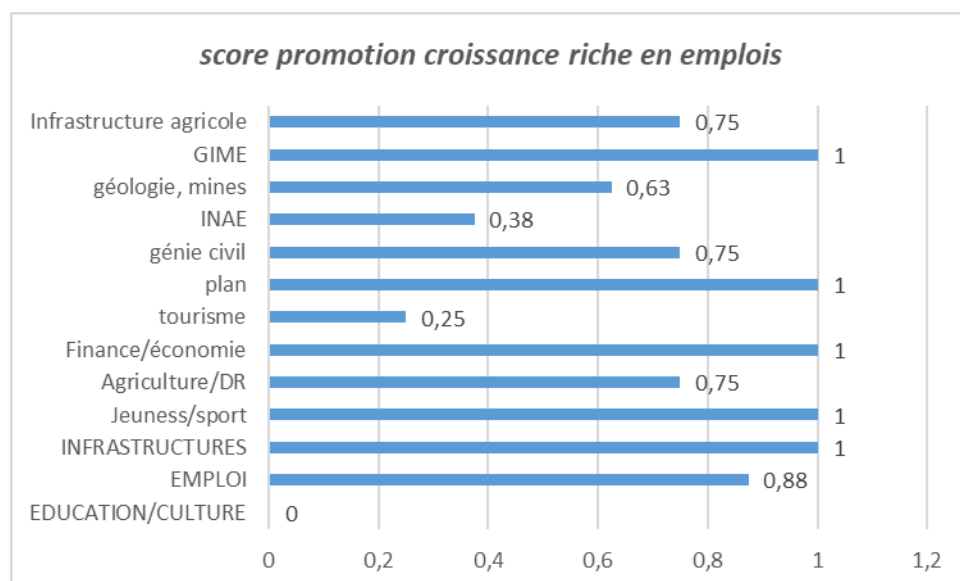
MODULE 1 - Promotion de la croissance riche en emplois et favorable aux pauvres

Table 2: Score module1 par référent

Est-ce que le cadre national de développement / programmation / les politiques, programmes ou activités de votre organisation: (SVP, Cocher 1.OUI ou 2.NON)	EDUCATIO N/CUL TURE	EMPL OI	INFRA STRU CTUR ES	Jeune ss/sp ort	Agric ulture /DR	Finance /écono mie	tourism e	plan	génie civil	INAE	géo logie, mines	G I M E	Infrast ructur e agricol e
Q1.1/ Visent expressément à promouvoir la croissance économique du pays?	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Q1.2/ Tiennent expressément compte de l'impact de la croissance sur la création d'emplois pour différents groupes de femmes et d'hommes et particulièrement jeunes ?	2	1	1	1	1	1	2	1	1	2	2	1	1
Q1.3/ Privilégient délibérément une croissance riche en emplois, c'est-à-dire un modèle de croissance qui crée des emplois plus nombreux et de meilleure qualité et favorisant les jeunes ?	2	1	1	1	1	1	2	1	1	2	1	1	1
Q1.4/ Privilégient délibérément une croissance favorable aux pauvres, c'est-à-dire un modèle de croissance économique axé sur les pauvres des zones urbaines et rurales?	2	1	1	1	1	1	2	1	2	2	2	1	1
Q1.5/ Privilégient la création d'emplois plus nombreux et de meilleure qualité comme stratégie pour éradiquer la pauvreté et réaliser les ODD?	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Q1.6/ Placent l'emploi en particulier des jeunes au cœur des stratégies de développement?	2	1	1	1	1	1	2	1	2	2	1	1	1
Q1.7/ Tiennent compte expressément non seulement du nombre mais aussi de la qualité des emplois Créés (revenu ou salaire, conditions de travail, couverture de sécurité sociale, droits)	2	1	1	1	2	1	2	1	1	1	1	1	2
Q1.8/ Accordent une attention particulière aux «travailleurs pauvres», i e ceux qui ne peuvent pas gagner suffisamment au-dessus du seuil de pauvreté, soit 1 \$US ou 2 \$US par jour?	2	2	1	1	2	1	2	1	1	2	2	1	2
Score	0	0.88	1	1	0.75	1	0.25	1	0.75	0.38	0.63	1	0.75

Source : données de l'évaluation, juillet-août 2018

Figure 1: Score d'intégration croissance riche en emplois



Source : données de l'évaluation, juillet-août 2018

D'une manière générale, les différents secteurs consultés estiment faire de la promotion de la croissance riche en emplois, une de leurs priorités (92% des cas). En dépit du fait que cela ne ressort pas objectivement dans les cadres de résultats ou les cadres logiques des stratégies sectorielles en dehors de celles de l'emploi³ et du plan national de développement, les représentants des autres ministères sectoriels considèrent que cela est pris en compte dans leurs cadres stratégiques sectoriels.

Par ailleurs, la plupart des secteurs visités (77%), estiment privilégier délibérément une croissance riche en emplois, c'est-à-dire un modèle de croissance qui crée des emplois plus nombreux et de meilleure qualité et favorisant les jeunes, dans le cadre de la gestion de leurs politiques ou stratégies sectorielles. La question à se poser est de savoir comment ces structures font cette promotion de la croissance inclusive d'autant plus que leurs cadres de résultats ne prévoient pas des cibles et des indicateurs en nombre suffisant pour mieux appréhender cette problématique.

De manière spécifique, le graphique précédent révèle que les secteurs importants comme l'éducation/culture, le tourisme, l'INAE (routes/ voiries), ne font pas refléter de manière explicite la question de l'emploi dans leurs cadres stratégiques (score d'intégration inférieur à 0.5). En revanche, les secteurs comme l'agriculture, le génie civil, les infrastructures, la jeunesse, l'économie et les finances, considèrent que l'emploi est un domaine important à prendre en charge dans la conception et la mise en œuvre des plans et programmes de développement. Ils ont tous des scores d'intégration de l'emploi au-delà de 0,6, sachant que le score maximal est de 1 dans notre démarche de notation.

Toutefois, même si expressément 100% des structures ministérielles ou de programmes ambitionnent de promouvoir la croissance économique inclusive du pays, l'acte n'est pas joint à la parole d'autant plus que, seulement 61% tiennent expressément compte de l'impact de la croissance sur la création d'emplois pour différents groupes de femmes et d'hommes et particulièrement jeunes. Par ailleurs, moins de 5 structures sur 13 (38%), accordent de l'importance à la promotion de l'emploi favorable aux groupes vulnérables comme les jeunes en difficulté.

³ A travers notamment, la politique nationale de l'emploi, la stratégie de création d'emplois pour les jeunes.

Il ressort enfin que l'emploi ne devrait plus être traité comme une simple résultante de la croissance économique par les différentes structures productrices de biens et de services. L'emploi doit être promu à la base en y faisant une autre variable endogène du processus de développement. Le rôle à jouer par le ministère de tutelle de l'emploi est crucial à ce niveau pour expliquer le bien-fondé des services et des mesures de promotion de l'emploi préconisés dans la politique nationale de l'emploi. L'employabilité de la main-d'œuvre étant une étape intermédiaire et incontournable pour insérer les jeunes dans le marché du travail, devrait en être l'élément moteur. L'époque de la main invisible qui génère automatiquement des emplois sur la base de la production est actuellement révolue.

L'emploi des jeunes est l'une des principales préoccupations du gouvernement puisque plus de la moitié de la population active est jeune. Toutefois, les ministères de l'éducation, de la jeunesse, de l'emploi et de l'agriculture ont pris des initiatives isolées pour promouvoir l'emploi et le travail indépendant, qui ne contribuent pas beaucoup à la croissance économique inclusive. Ces initiatives portent sur les domaines de la formation et de la qualification des jeunes, soutiennent la création de l'entreprise et le suivi de sa gestion.

5.2. Module2/Promotion de la productivité

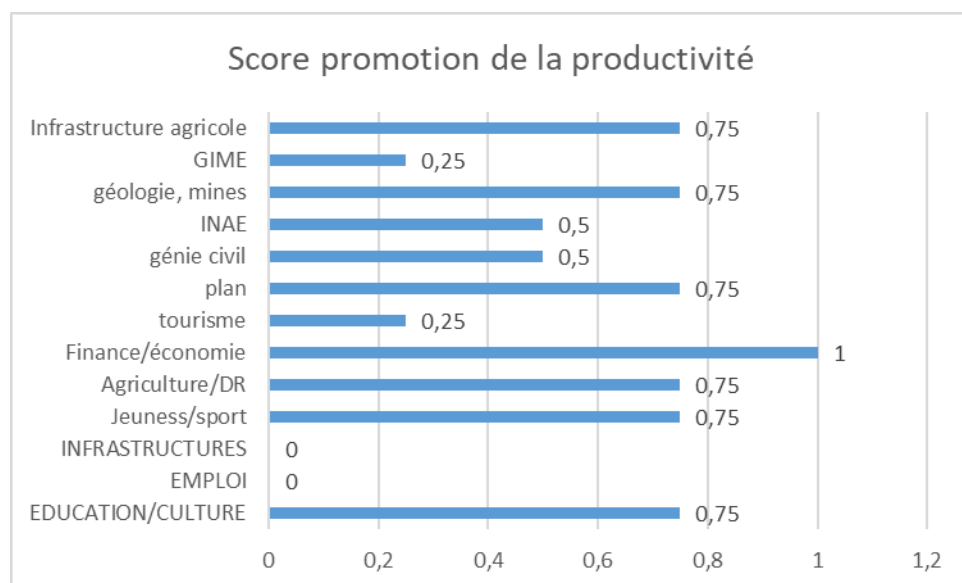
MODULE 2 - Promotion de la productivité

Table 3: Score module 2 par référent

Est-ce que le cadre national de développement / programmation / les politiques, programmes ou activités de votre organisation: (SVP, Cocher 1.OUI ou 2.NON)	EDUCATION/CULTURE	EMPLOI	INFRASTRUCTURES	Jeunesse/sport	Agriculture/DR	Finance/économie	tourisme	plan	génie civil	INAE	géologie, mines	GIME	Infrastructure agricole
Q2.1/ Visent expressément l'impact sur la productivité et mesurent cet impact?	1	2	2	1	2	1	2	2	2	1	1	2	1
Q2.2/ Tiennent compte expressément de la façon dont la productivité peut créer ou détruire des emplois pour les hommes et les femmes et jeunes en particulier?	1	2	2	1		1	1	1	1		1	2	1
Q2.3/ Visent la question de savoir comment les gains de productivité sont répartis et à qui ils profitent – seulement aux employeurs/capitalistes ou aussi aux travailleurs?	2	2	2	2		1	2	1	1		1	2	2
Q2.4/ Visent à améliorer la productivité dans les zones rurales?	1	2	2	1		1	2	1	2	2	2	1	1
Score	0.75	0	0	0.75		1	0.25	0.75	0.5	0.5	0.75	0.25	0.75

Source : données de l'évaluation, juillet-août 2018

Figure 2: Score intégration de la productivité



Source : données de l'évaluation, juillet-août 2018

La question centrale est de savoir si les cadres stratégiques et programmatiques visent expressément l'impact sur la productivité et mesurent cet impact. D'une manière générale, à peine la moitié des structures ont répondu par l'affirmative, ce qui indique toute chose égale par ailleurs que lesdits cadres ne sont pas encore bien orientés vers la diversification structurelle qui aurait requis de nouvelles méthodes de travail innovantes qui auraient donné à leur tour, une impulsion à la productivité sectorielle.

Au total, les secteurs qui prennent en considération l'importance de la productivité sont les infrastructures agricoles, les mines/géologie, l'économie/finances, la jeunesse ou l'éducation. Ces secteurs ont obtenu des scores non négligeables d'au moins 0.75. Au même moment les autres secteurs comme le GIME (emplois HIMO sur les routes), le génie civil, le tourisme, les infrastructures ont beaucoup moins insisté sur l'impact de la productivité sur la création d'emplois les concernant.

Par ailleurs, même si les secteurs reconnaissent l'importance d'augmenter la productivité pour la création d'emplois, aucune disposition n'est prise en ce moment pour évaluer comment les gains obtenus d'une hausse de la production sont redistribués pour satisfaire aussi les besoins des plus pauvres incluant les jeunes qui cherchent pour la plupart à accéder à des emplois productifs et décents.

Il faudrait mieux vulgariser le concept de productivité en relation avec la diversification économique, l'industrialisation, l'innovation, pour que les différents secteurs productifs saisissent mieux les enjeux et les défis liés à la formation professionnelle et technique et à l'amélioration des compétences et des qualifications des jeunes dans de nouveaux corps de métiers indispensables pour la transformation structurelle du pays.

L'initiative du gouvernement visant à fournir de l'électricité, de l'eau et de meilleures voies de communication, ainsi que l'assistance technique, la réhabilitation et la construction d'infrastructures aux communautés rurales et de pêcheurs, notamment dans PRIASA II, vise à augmenter la productivité dans les zones rurales.

5.3. Module3/Promotion d'un environnement macroéconomique propice à l'emploi

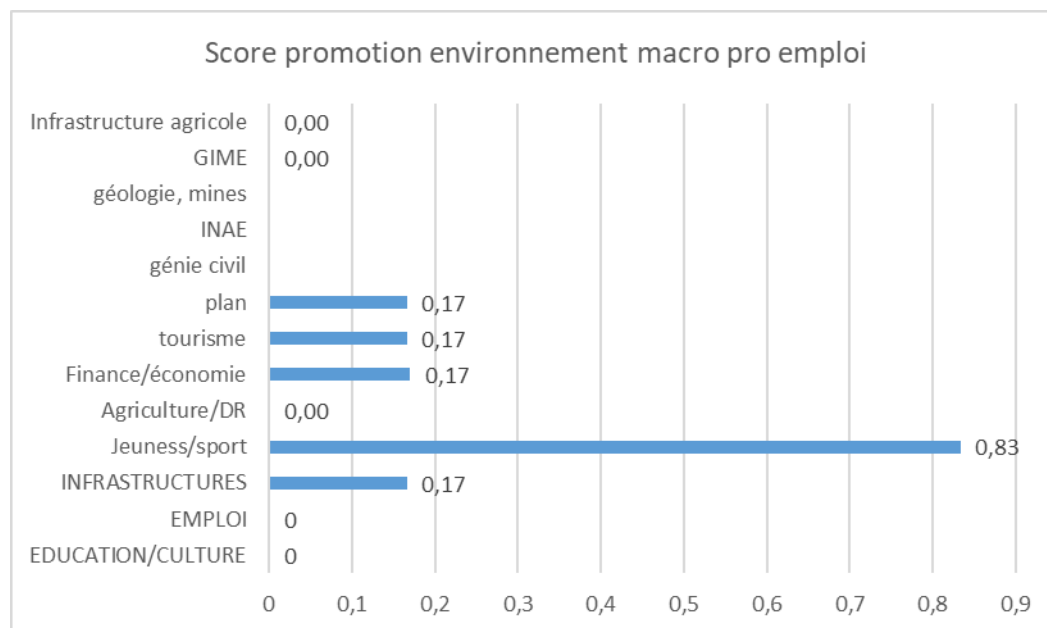
MODULE 3 - Promotion d'un environnement macroéconomique propice à l'emploi

Table 4: Score module 4 par référent

Est-ce que le cadre national de développement / programmation / les politiques, programmes ou activités de votre organisation: 1.OUI ou 2.NON	EDUCATION/CULTURE	EMPLOI	INFRASTRUCTURES	Jeunesse/sport	Agriculture/DR	Finance/économie	tourisme	plan	général	INAE	géologie, mines	GLME	Infrastructure agricole
3.1 S'efforcent expressément de promouvoir un environnement macroéconomique favorable à l'emploi?	2	2	1	1	2	1	1	1	2	2	2	2	2
3.2 Ont des méthodes en place pour mesurer les impacts sur l'emploi de la politique fiscale, la politique monétaire ou la politique de change?	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
3.3 Analysent la structure des budgets publics du point de vue de la proportion consacrée à la promotion de l'emploi (en particulier des jeunes) et du travail décent?	2	2	2	1	2	2	2	2	2	2	2	2	2
3.4 Favorisent ou appuient une politique des salaires et des revenus?	2	2	2	1	2	2	2	2	2	2	2	2	2
3.5 Tiennent compte de l'impact de l'inflation sur l'emploi et le développement de l'entreprise?	2	2	2	1	2	2	2	2	2	2	2	2	2
3.6 Tiennent compte de l'impact des régimes de change sur l'emploi et le développement de l'entreprise?	2	2	2	1	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Score	0	0	0.17	0.83	0.0	0.17	0.17	0.17	0	0.0	0.0	0.0	0.0

Source : données de l'évaluation, juillet-août 2018

Figure 3: Score d'intégration environnement macro pro emploi



Source : données de l'évaluation, juillet-août 2018

A ce niveau, la question principale vise à savoir à quel point la dimension emploi est-elle déjà prise en compte au niveau du cadrage macroéconomique et budgétaire. A la question de savoir si les référents stratégiques et programmatiques facilitent l'inclusion des questions de l'emploi au niveau du cadre macroéconomique, les réponses indiquent que la majorité des secteurs ressortent avec des scores très faibles en dessous de 0.20. Le score de 0.83 obtenu pour le ministère de jeunesse ne semble guère surprenant d'autant plus que ce ministère vient d'élaborer une stratégie de promotion de l'emploi des jeunes dont l'un des axes visent à promouvoir l'intégration de l'emploi dans les cadres stratégiques au niveau macro et sectoriel.

Des secteurs clé comme le plan et l'emploi, devraient parvenir à mieux collaborer pour faire en sorte que les mesures d'activation du marché du travail au niveau des différents secteurs productifs soient en cohérence avec la situation macroéconomique globale en tenant compte notamment de l'évolution du régime de change, de l'inflation, des mesures fiscales ou de promotion des investissements publics et privés. Cette mise en cohérence est nécessaire et primordiale pour l'Etat et ses partenaires à l'effet de mieux contrôler et de réguler les processus de création ou de destruction des emplois pour les jeunes en particulier.

Le ministère de l'Emploi et des Affaires sociales a encouragé la formation et le renforcement des capacités des jeunes, ainsi que des programmes de stages dans les entreprises.

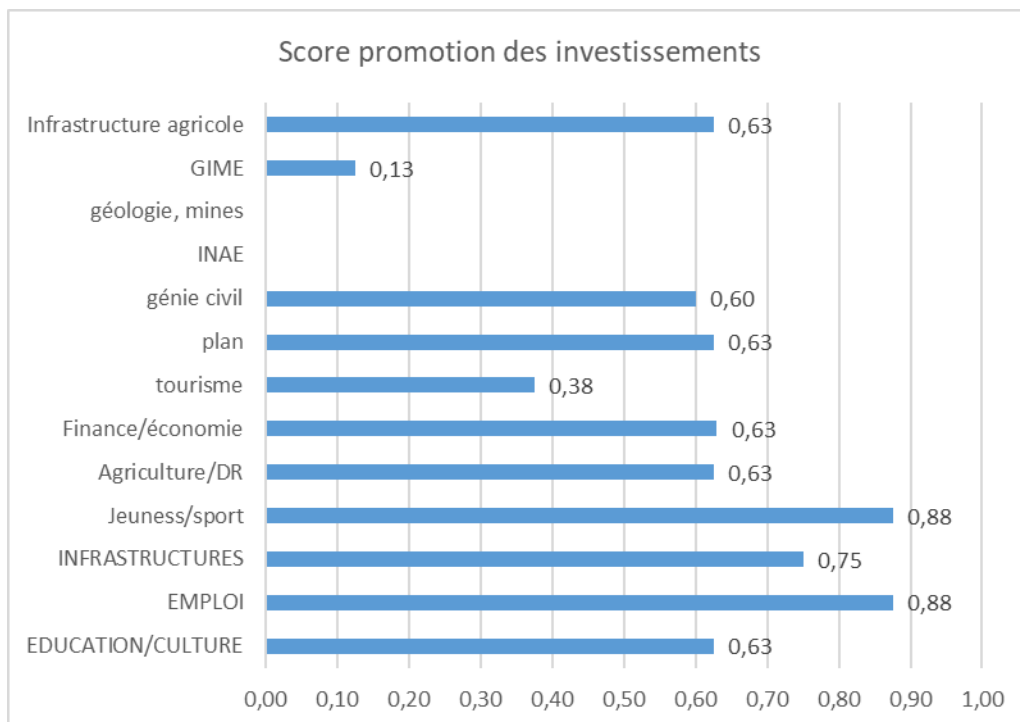
5.4. Module4/Investissement favorable à la création d'emplois

MODULE 4 - Investissement

Table 5: Score module 4 par référent

Est-ce que le cadre national de développement / programmation / les politiques, programmes ou activités de votre organisation: 1.OUI ou 2.NON	EDUCATION/CULTURE	EMPLOI	INFRASTRUCTURES	Jeunesse/sport	Agriculture/D R	Financ e/économie	tourisme	plan	génie civil	I N A E	géologie, mines	GIME	Infrastructur e agricole
4.1 Tiennent expressément compte du choix des technologies dans l'investissement?	1	2	1	1	1		2	2	2	2	2	2	1
4.2 Mettent l'accent sur le choix de technologies à forte intensité d'emplois pour les jeunes ?	2	1	1	1	1		2	2	2	2	2	2	1
4.3 Tiennent expressément compte de l'impact des investissements sur le nombre d'emplois créés pour les jeunes ?	2	1	1	1	1		2	1	2	2	2	2	1
4.4 Tiennent expressément compte de l'impact des investissements sur la qualité des emplois créés?	2	1	2	1	1		2	1	2	2	2	2	1
4.5 Tiennent expressément compte de l'impact des investissements sur la durabilité de l'environnement?	1	1	1	1	1		1	1	2	2	2	1	1
4.6 Procèdent à des évaluations de l'impact des investissements en infrastructures sur l'emploi?	1	1	2	1	2		2	1	2	2	2	2	2
4.7 Etablissent un lien entre les structures visant à attirer l'investissement direct étranger et le nombre et la qualité des emplois créés?	1	1	1	2			1	1	2	2	2		
4.8 Etablissent un lien entre les structures visant à attirer l'investissement direct étranger et le perfectionnement des compétences de la main-d'œuvre locale	1	1	1	1			1		2	2	2		
Score	0.63	0.88	0.75	0.88	0.63		0.38	0.63	0	0	0	0.13	0.63

Source : données de l'évaluation, juillet-août 2018



Source : données de l'évaluation, juillet-août 2018

La question centrale ici, est de savoir si les cadres stratégiques accordent une priorité au choix de type d'investissements faisant recours à la technologie ou si les investissements programmés sont à haute intensité de main-d'œuvre. A ce sujet, à peine 50% des structures visitées mettent l'accent sur le choix de technologies à forte intensité d'emplois pour les jeunes, dans leur choix d'investissement. Cela indique à quel point il y a encore de l'espace pour optimiser les investissements, en révisant la loi de promotion de l'emploi pour accorder des avantages fiscaux aux entreprises favorisant par exemple le recours aux approches HIMO dans leurs chantiers de production. Même si d'une manière générale les scores des structures en termes de promotion des investissements sont somme toute assez élevés (au-delà de 0.63 sauf pour le tourisme), il est très faiblement fait recours aux technologies à haute intensité de main-d'œuvre au niveau des systèmes de production.

Il est important de revisiter la stratégie de promotion des investissements dans le sens de mieux inclure des mesures incitatives à la création d'emplois à travers notamment la facilitation et la promotion des approches et technologies à haute intensité de main-d'œuvre, une action prioritaire retenue d'ailleurs dans la politique nationale de l'emploi et dans le cadre de la stratégie de création d'emplois pour les jeunes de Sao Tomé et Principe élaborées respectivement en 2015 et en 2017.

Le gouvernement, par le biais de PRIASA II, a aidé des partenaires de mise en œuvre de projets à acquérir des machines lourdes et des équipements modernes pour les partenaires d'exécution du projet (INAE-GIME et PNASE) pour la réhabilitation des routes et la transformation des produits agricoles locaux.

5.5. Module5/Promotion de l'esprit d'entreprise et d'un environnement propice aux entreprises

MODULE 5 - Promotion de l'esprit d'entreprise et d'un environnement propice aux entreprises

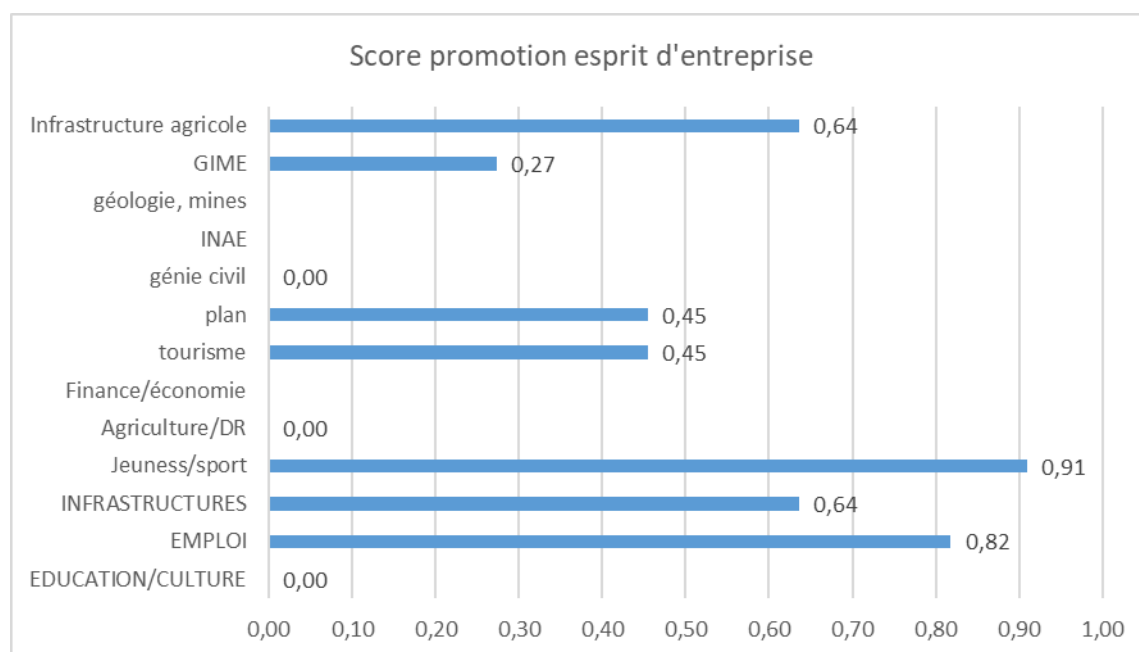
Tableau 5 : Score d'intégration module5

Table 6: Score module 5 par référent

Est-ce que le cadre national de développement / programmation / les politiques, programmes ou activités de votre organisation: (1.OUI ou 2.NON)	EDUCATION/CULTURE	EMPLOI	INFRASTRUCTURES	Jeunes/sport	Agriculture/DR	Financ e/économie	tourisme	plan	génie civil	INAE	géo logie, mines	GIME	Infrastructur e agricole
5.1 Favorisent expressément le développement de l'entreprise	2	1	1	1	1	2	2	2	2	2	2	1	1
5.2 Tiennent expressément compte de la quantité et la qualité des emplois créés en liaison avec ce développement de l'entreprise?	2	1	1	1	2	2	1	2	2	2	2	2	2
5.3 Visent expressément à améliorer l'environnement des entreprises (par exemple en réduisant le coût des activités commerciales ou les contraintes de la réglementation, en encourageant le respect de la primauté du droit et des droits de propriété, y compris les droits de propriété intellectuelle et les droits fonciers)?	2	2	1	1	2	2	2	1	2	2	2	2	2
5.4 Renforcent expressément la capacité des entreprises, en particulier les petites et moyennes entreprises, les coopératives et celles qui sont dans l'économie informelle, de tirer parti des nouvelles possibilités de marché, y compris sur les marchés d'exportation?	2	2	2	1	1	2	2	2	2	2	2	2	1
5.5 Identifient et appuient les secteurs, industries ou catégories d'entreprises fortement susceptibles d'améliorer leur position dans les chaînes de production nationales et mondiales?	2	1	2	1	1	2	1	2	2	2	2	2	1
5.6 Favorisent les services financiers offerts aux petites entreprises?	2	1	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
5.7 Prévoient une formation pour renforcer les capacités des entrepreneurs jeunes et femmes	2	1	2	1	1	2	1	1	2	2	2	2	1
5.8 Accordent une attention particulière aux besoins des jeunes femmes entrepreneurs?	2	1	1	1	1	2	2	2	2	2	2	2	1
5.9 Accordent une attention particulière au développement de l'esprit d'entreprise chez les jeunes femmes et les jeunes hommes?	2	1	1	1	1	2	1	1	2	2	2	1	1
5.10 Encouragent la responsabilité sociale des entreprises?	2	1	1	1	2	2	1	1	2	2	2	1	2
5.11 Encouragent et aident les entreprises à être durables au plan environnemental (par exemple en utilisant les ressources naturelles de façon à préserver la planète pour les générations futures et en offrant des conditions de travail sûres et saines aux travailleurs des deux sexes)?	2	1	1	1	1	2		1	2	2	2	2	1
Score	0.	0.82	0.64	0.91	0.64	0.	0.45	0.45	0.	0.	0.	0.27	0.64

Source : données de l'évaluation, juillet-août 2018

Figure 4: Score promotion esprit d'entreprise



Source : données de l'évaluation, juillet-août 2018

Il s'agit de savoir ici si les structures visitées favorisent l'esprit de l'entreprise (développement des exploitations agricoles, des entreprises multinationales, des petites et moyennes entreprises, des coopératives et des unités économiques de l'économie informelle pour les jeunes et femmes)? En général, les référents stratégiques et programmatiques font très faiblement la promotion de l'emploi à travers le développement de la culture entrepreneuriale. En dehors du ministère de tutelle (emploi, entreprise) qui inscrit le développement de l'entrepreneuriat dans ses prérogatives, les autres ministères sectoriels n'en font pas une priorité. Quoiqu'il en soit, s'il existait un service public de l'emploi en bonne et due forme, il devrait avoir de la visibilité sur l'existence d'initiatives sectorielles de promotion de l'employabilité et de l'emploi. Ce n'est pas le cas en ce moment.

Dans la présente étude, seuls les secteurs de l'emploi et de la jeunesse se signalent avec des scores d'intégration de l'emploi via le développement de l'entreprise, au-delà de 0.7. Partout ailleurs, les scores sont faibles en dessous de 0.65. Partant du postulat que les emplois décents se créent dans les entreprises, il y a nécessité de revisiter les cadres stratégiques des ministères sectoriels dans l'optique d'une meilleure inclusion de la dimension « développement de l'entreprise » pour faciliter la création d'emplois nombreux et de qualité par l'entremise des secteurs productifs.

La participation de sociétés nationales à des foires internationales et nationales et à des sessions de formation continue promues par la Direction du Tourisme en partenariat avec l'association des jeunes entrepreneurs a contribué à promouvoir l'esprit d'entreprise et à améliorer le climat des affaires dans le pays.

5.6. Module6/Promotion du commerce et de l'emploi

MODULE 6 - Commerce et emploi

Table 7: Score module 6 par référent

Est-ce que le cadre national de développement / programmation / les politiques, programmes ou activités de votre organisation: (SVP, Cocher 1.OUI ou 2.NON)	EDUCATION/CULTURE	EMPL OI	INFRASTRUCTURES	Jeunes/sport	Agriculture/D R	Finance/économie	tourisme	plan	génie civil	INAE	géologie, mines	GIME	Infrastructur e agricole
6.1 Tiennent compte de l'incidence du commerce sur le marché du travail et l'emploi dans le pays (la création et la destruction d'emplois et la qualité des emplois)?	2	1	2	2		2	2	2	2	2	2	2	2
6.2 Tiennent compte de la question de savoir comment les systèmes de production mondiaux affectent le redéploiement et la délocalisation des entreprises et des emplois?	2	2	2	2		2	2	2	2	2	2	2	2
6.3 Tiennent compte de l'incidence de la libéralisation des échanges commerciaux sur certains secteurs de l'activité économique du pays?	2	2	1	2		2	2	2	2	2	2	2	2
6.4 Tiennent compte de l'incidence de la libéralisation des échanges commerciaux sur les différentes catégories de travailleurs, comme les femmes et les jeunes dans les zones franches d'exportation, les agriculteurs ou les travailleurs agricoles, les travailleurs qualifiés et les travailleurs non qualifiés	2	2	2	2		2	2	2	2	2	2	2	2
6.5 Encouragent la croissance de chaînes de valeur durables qui offrent de bout en bout des possibilités d'amélioration de l'accès aux marchés et des revenus?	2	2	2	2		2	2	1	2		2	2	2
6.6 Font la promotion du commerce éthique ou équitable?	2	2	2	2		2	2	2	2		2	2	2
6.7 Recensent les effets du commerce éthique ou équitable sur l'emploi?	2	2	2	2		2	2	2	2		2	2	2
Score	0.00	0.14	0.14	0.00		0.00	0.00	0.14	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

Source : données de l'évaluation, juillet-août 2018

Le tableau illustre à quel point le commerce et la libéralisation des échanges sont encore faiblement analysés par rapport aux impacts qu'ils sont en mesure de générer sur la création ou la destruction des emplois. **Il n'existe d'ailleurs pas d'études à jour sur les stratégies commerciales et de promotion des chaînes de valeur au niveau national.** Dans de telles conditions de non maîtrise des impacts attendus des politiques commerciales sur le social via la création et/ou la destruction des emplois, il sera difficile pour le pays de bien identifier les niches de création de valeur ajoutée et d'emplois au niveau des filières productives et à fort potentiel en développement de chaînes de valeur verticales et horizontales.

Ainsi, l'analyse du tableau précédent nous indique que d'une manière générale, les scores d'intégration du développement des entreprises par les structures sectorielles autres que les ministères assurant les tutelles de l'entrepreneuriat et de la jeunesse, sont relativement bas (inférieur à 0.15). Cela illustre la nécessité impérieuse de faire du développement de l'entreprise dans une démarche transversale, une priorité dans chaque secteur productif pour espérer promouvoir la création d'emplois productifs pour les jeunes de manière diversifiée dans les différentes branches de l'économie nationale.

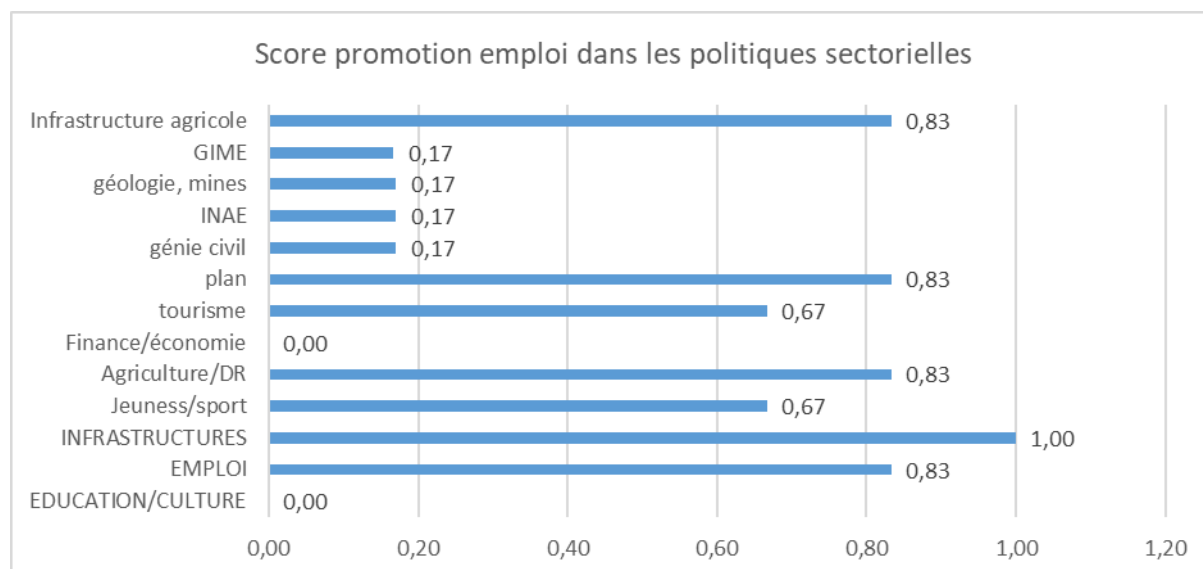
5.7. Module7/Promotion des politiques sectorielles favorables à l'emploi

MODULE7/Politiques sectorielles

Table 8: Score module 7 par référent

Est-ce que le cadre national de développement / programmation / les politiques, programmes ou activités de votre organisation: (1.OUI ou 2.NON)	EDUCATION/CULTURE	EMPLOI	INFRASTRUCTURES	Jeunes/sport	Agriculture/DR	Finance/économie	tourisme	plan	génie civil	INAE	géologie, mines	GIME	Infrastructure agricole
7.1 Visent des secteurs spécifiques de l'activité économique? (Lesquels?)	2	1	1	2	1	2	1	1	1	1	1	2	1
7.2 Tiennent expressément compte du potentiel du secteur en matière de création d'emplois?	2	1	1	1	1	2	1	1	2	2	2	2	1
7.3 Tiennent compte de l'ensemble de la chaîne de valeur du secteur?	2	1	1	1	1	2	2	2	2	2	2	2	1
7.4 Tiennent expressément compte de l'impact de l'évolution technologique dans le secteur sur la quantité et la qualité des emplois?	2	1	1	2	1	2	1	1	2	2	2	2	1
7.5 Favorisent les complémentarités entre différents secteurs (comme l'agriculture et les secteurs non agricoles) à des fins de valeur ajoutée?	2	2	1	1	1	2	1	1	1	2	2	1	1
7.6 Evaluent les secteurs de l'économie du point de vue des conditions de travail (salaires, risques au plan de la sécurité et la santé au travail, sécurité de l'emploi, droit de s'organiser et de négocier collectivement, etc.)?	2	1	1	1	2	2	2	1	2	2	2	2	2
Score	0.0	0.83	1.00	0.67	0.83	0.0	0.67	0.83	0.17	0.17	0.17	0.17	0.83

Figure 5: Score intégration emploi dans les politiques sectorielles



Dans ce chapitre, la question majeure est de savoir quelles sont les politiques sectorielles majeures qui prennent plus en compte les questions de l'emploi, en termes d'objectif sectoriel, dans le cadre de la promotion des chaînes de valeur sectorielles, dans le sillage de l'amélioration de la productivité par l'apport de la technologie.

Il ressort du graphique que plus de 69% des structures visitées visent expressément des secteurs spécifiques d'activités économiques pour améliorer leurs productivités et leurs productions en créant par la même occasion des emplois productifs pour les jeunes. Il s'agit en l'occurrence de l'agriculture, des infrastructures, du tourisme, du génie civil, de la géologie/mines.

Parmi ces structures, 54% environ tiennent compte du potentiel créateur d'emplois des secteurs sur lesquels elles misent beaucoup pour la hausse de leur productivité. Toutefois, moins de 40% d'entre elles tiennent compte de la chaîne de valeur dans les secteurs. Ce qui est le reflet d'une sous valorisation des niches de croissance et de création d'emplois nombreux et de qualité pour les jeunes.

Au total, à peine la moitié des structures en charge des politiques sectorielles, ressortent avec des scores satisfaisants en termes d'intégration (plus de 0.65). Cela indique à quel point la dimension emploi est encore faiblement prise en compte dans les politiques sectorielles du pays. Ce qui nécessitera un plan d'actions axé sur la formation, la sensibilisation et l'application de l'outil d'intégration de l'emploi dans ces politiques, pour remédier à cette situation.

Il convient de souligner qu'au niveau du département central de coordination des politiques publiques de développement, à savoir la Direction de la planification nationale, une sensibilisation pour la question de la promotion de l'emploi, en particulier pour les jeunes entrepreneurs d'une part, et plaidoyer auprès des décideurs pour la mobilisation de financement pour les programmes d'emploi des jeunes.

Les cadres nationaux des politiques et programmes sectoriels tiennent compte, directement ou indirectement, tous les secteurs de l'économie pour la promotion et l'intégration de la problématique de l'emploi des jeunes.

5.8. Module8/Mise en valeur des ressources humaines

MODULE8/Mise en valeur des ressources humaines

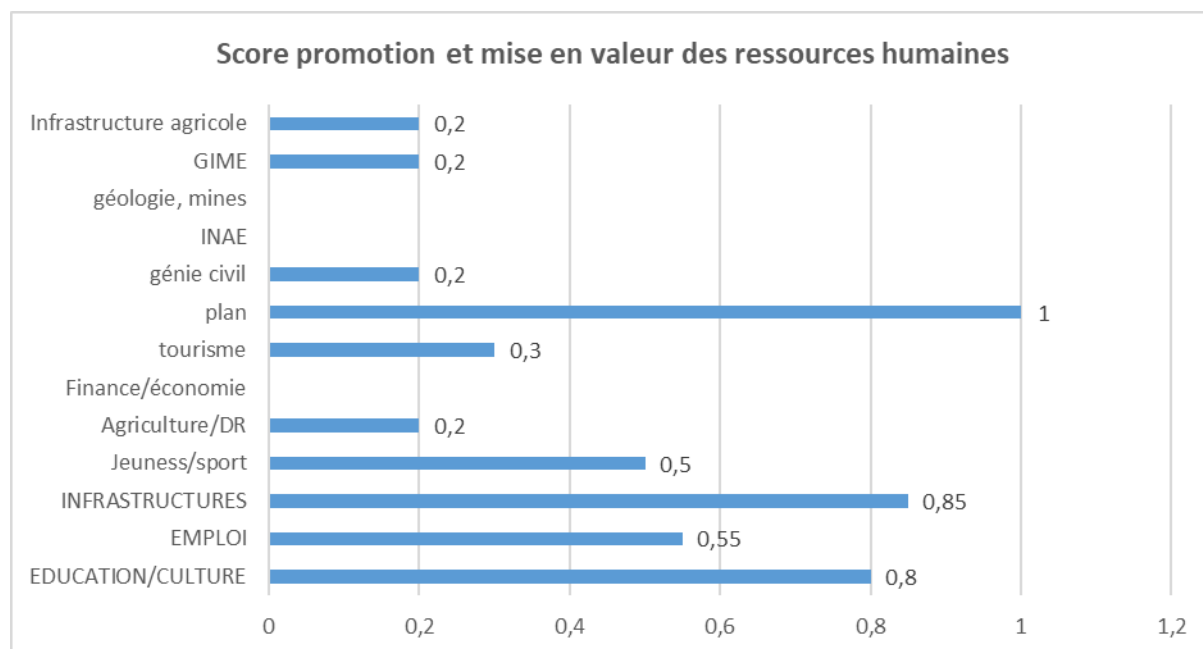
Table 9: Score module 8 par référent

Est-ce que le cadre national de développement / programmation / les politiques, programmes ou activités de votre organisation: (SVP, Cocher 1.OUI ou 2.NON)	EDUCATION/CULTURE	EMPL OI	INFRASTRUCTURES	Jeunes/sport	Agriculture/DR	Financ e/économie	tourisme	plan	génie civil	INAE	géologie, mines	GI ME	Infrastr uct ure agricole
8.1 Favorisent expressément l'accès à l'éducation? ☐	1	1	1	1	1		1	1	1	1	1	1	1
8.1.1 Favorisent-ils l'accès à l'enseignement primaire universel? ☐	1	2	1	2	2		2	1	2	2	2	1	2
8.1.2 Favorisent-ils l'accès à l'enseignement secondaire et technique? ☐	1	2	1	1	2		1	1	2	2	2	1	2
8.1.3 Favorisent-ils l'accès à l'enseignement supérieur? ☐	1	2	1	1	2		1	1	2	2	2	2	2
8.1.4 Favorisent-ils l'accès à la formation professionnelle? ☐	1	1	1	1	1		1	1	2	2	2	2	1
8.1.5 Favorisent-ils l'accès à un enseignement spécial pour des catégories particulières de la population? (Quelles catégories?) ☐	1	1	2	2	2		2	1	2	2	2	1	2
8.2 Etablissent un lien explicite entre l'éducation et l'élimination du travail des enfants? ☐	1	1	1	2	2		2	1	2	2	2	2	2
8.3 Etablissent un lien explicite entre l'éducation et le renforcement de la participation des jeunes et des femmes au marché du travail? ☐	1	1	1	1	1		2	1	2	2	2	2	1
8.4 Etablissent un lien explicite entre l'éducation et l'accroissement de l'emploi pour les jeunes femmes et les jeunes hommes? ☐	1	1	1	1	1		2	1	2	2	2		1
8.5 Le soutien aux droits des enseignants? ☐	1	1	1	2	2		2	1	2	2	2		2
8.6 La promotion de conditions propices à la fourniture d'un enseignement de qualité? ☐	1	1	1	1	2		2	1	2	2	2		2
8.7 L'offre d'un travail décent aux parents des foyers pauvres de façon qu'ils puissent envoyer leurs enfants à l'école? ☐	2	2	1	2	2		2	1	2	2	2		2
8.8 La prise en compte des obstacles qui empêchent les filles (ou d'autres catégories désavantagées – lesquelles?) d'être scolarisées?	1	1	1	1	2		2	1	2	2	2		2
8.9 La mise en place de mesures telles que l'orientation professionnelle et les services d'emploi pour faciliter la transition de l'école à la vie active pour les jeunes femmes et les jeunes hommes?	1	1	1	2	2		2	1	2	2	2		2
8.10 favorise l'amélioration de l'adaptation de l'offre de ressources humaines à la demande du marché du	2	1	1	2	2		1	1	2	2	2		2

Est-ce que le cadre national de développement / programmation / les politiques, programmes ou activités de votre organisation: (SVP, Cocher 1.OUI ou 2.NON)	EDUCATION/CULTURE	EMPL OI	INFRASTRUCTURES	Jeunes/sport	Agriculture/DR	Financ e/économie	tourisme	plan	gén ie civil	INAE	géo logie, mines	GI ME	Infr astr uct ure agri col e
travail?													
8.10.1 Fournissent-ils des informations sur les carrières et une orientation pour préparer les étudiants au monde du travail, y compris le travail indépendant? □	1	2	2	2			1	1	2	2	2		
8.10.2 Associent-ils les organisations d'employeurs et de travailleurs à la conception et à la mise en œuvre des programmes de formation?	1	2	2	2			2	1	2	2	2		
8.10.3 Favorisent-ils l'apprentissage tout au long de la vie et l'aptitude à l'emploi?	1	2	1	1			2	1	2	2	2		
8.10.4 Ciblent-ils les catégories désavantagées ou marginalisées (travailleurs de l'économie informelle, populations rurales, travailleurs âgés, personnes handicapées, etc.) de façon à renforcer leur aptitude à l'emploi et leur capacité de gain? □	2	2	1	2			2	1	2	2	2		
8.10.5 Offrent-ils une formation des compétences aux individus qui sont dans l'économie informelle ou dans les zones rurales par des approches innovantes (par exemple, formation au niveau communautaire, téléenseignement à l'aide des TIC, formation mobile)? □	2	2	1	1			2	1	2	2	2		
Score	0.8	0.55	0.85	0.5	0.2		0.3	1	0	0	0	0.2	0.2

Source : données de l'évaluation, juillet-août 2018

Figure 6: Score intégration de la mise en valeur des ressources humaines



Source : données de l'évaluation, juillet-août 2018

La mise en valeur des ressources humaines est liée à la stratégie d'amélioration de l'employabilité de la main-d'œuvre ou de développement du capital humain pour assurer un bon fonctionnement des systèmes productifs.

Globalement, le tableau précédent nous indique que les référents stratégiques et programmatiques font dans leur large majorité de l'éducation et de la formation du niveau de base et moyen, une priorité du processus de développement sectoriel (au moins 70% d'avis favorables pour les deux types d'enseignement).

Toutefois, lorsqu'il s'est agi de savoir si ces cadres stratégiques favorisaient explicitement l'enseignement supérieur ou l'enseignement spécial pour une catégorie de personnes, il y a eu relativement moins de réponses positives (moins de 50% de structures visitées). Par conséquent, il est nécessaire de mieux valoriser l'enseignement supérieur qui va de pair avec la recherche et l'innovation technologique indispensable dans toute stratégie de diversification et de transformation structurelle d'une économie.

Concernant l'augmentation des chances d'accéder à un emploi dans le futur pour certains groupes spécifiques comme les jeunes et les femmes, presque la moitié des référents stratégiques n'en font pas la promotion dans leur contenu, en travaillant par exemple sur les liens entre l'accès à une éducation équitable pour ces groupes vulnérables en question et leur chance de s'insérer dans le marché du travail.

Cela souligne toute la nécessité de relecture de ces référents stratégiques concernés par ce gap dans l'optique de le résorber.

Par ailleurs, si en général, la plupart des secteurs font de l'accès à l'éducation, un élément déterminant de leurs plans de développement, il n'en demeure pas moins l'existence d'un gap au niveau des fonctions relatives au service public de l'emploi dans la mesure où il est difficile à l'heure actuelle de faire de l'intermédiation, du placement en entreprises pour les jeunes. Seulement 3 des 13 structures visitées ont déclaré que leurs cadres stratégiques de développement abordent dans une certaine mesure la dimension relative à l'orientation, au coaching et au placement des jeunes sur le marché du travail (emploi, Education-formation, plan). Il n'y a manifestement pas de stratégies sectorielles de promotion de l'emploi des jeunes qui auraient permis en fonction des spécificités propres à chaque branche de production au sein d'un ministère, de promouvoir des types de formation ou d'enseignement supérieur et technique adapté qui ouvriraient la voie à plusieurs milliers de jeunes sur le marché du travail.

Les écoles primaires sont situées dans toutes les localités du pays, ce qui signifie que les enfants ne doivent pas marcher plus de 3 km pour assister aux cours.

D'autre part, chaque citoyen a accès à l'éducation, indépendamment de son statut social ou de son sexe.

L'entrepreneuriat fait déjà partie du programme des écoles secondaires, qui aide les adolescents et les jeunes à avoir un esprit d'entreprise.

Au niveau du ministère de l'emploi, il existe un programme de stages professionnels et un autre pour soutenir la création de sa propre entreprise (ACE), qui contribue à la valorisation des ressources humaines dans le pays.

5.9. Module9/Technologie et emploi

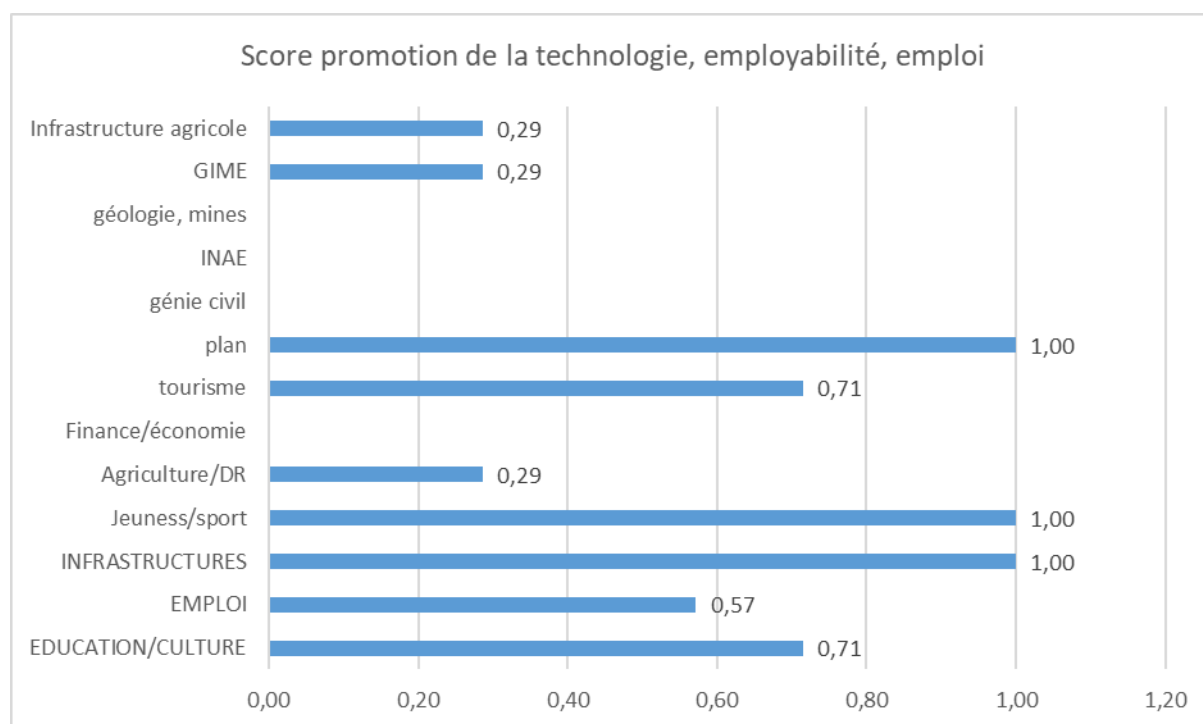
MODULE9 - Technologie et emploi

Table 10: Score module9 par référent

Est-ce que le cadre national de développement / programmation / les politiques, programmes ou activités de votre organisation: (SVP, Cocher 1.OUI ou 2.NON)	EDUCATION/CULTURE	EMPL OI	INFRASTRUCTURES	Jeunes /sport	Agriculture /DR	Financ e/économie	tourisme	plan	génie civil	I N A E	géologie, mines	GI ME	Infrast ructu re agrico le
9.1 Encouragent les politiques relatives aux technologies (technologies de l'information et de la communication, technologies agricoles, technologies réduisant les émissions de carbone, etc.), y compris en prodiguant des conseils aux mandants nationaux à cet égard?	1	1	1	1	2		1	1				2	2
9.1.1 Appuient-ils l'innovation technologique et sa diffusion comme moyen de créer des emplois de qualité pour les jeunes particulièrement des 2 sexes ?	1	1	1	1			1	1					
9.1.2 Font-ils du potentiel en matière de création d'emplois un critère essentiel pour le choix des technologies?	1	1	1	1			1	1				2	
9.2 Tiennent compte, lorsqu'il s'agit de décider de la meilleure façon d'incorporer de nouvelles technologies, de l'impact sur la quantité et la qualité des emplois créés ou détruits?	2		1	1	1		1	1				2	1
9.3 Tiennent expressément compte de la nécessité de former les travailleurs aux nouvelles technologies pour améliorer la productivité et l'emploi?	1	1	1	1	1		1	1				1	1
9.5 Encouragent ou soutiennent les efforts déployés pour réduire la fracture «numérique» entre les groupes dans un même pays?	2	2	1	1	2		2	1				1	2
9.6 Ont des activités spéciales, telles que l'utilisation des technologies de l'information et de la communication, pour améliorer l'accès à la formation pour les catégories défavorisées, y compris les femmes, les jeunes ou les communautés rurales?	1		1	1			2						
Score	0.71	0.57	1.00	1.00	0.29		0.71	1.00				0.29	0.29

Source : données de l'évaluation, juillet-août 2018

Figure 7: Score intégration de la promotion de la technologie, employabilité



Source : données de l'évaluation, juillet-août 2018

Dans ce volet, le degré d'intégration de la technologie favorable à la création d'emplois dans les systèmes de production a été évalué à partir d'un certain nombre de critères. Il s'agit de voir si les politiques et programmes spécifiques aux différentes structures visitées favorisent la prise en compte des technologies de l'information et de la communication pour optimiser la productivité, la production et les emplois. Il s'agit aussi d'évaluer pour les différents référents stratégiques, le niveau de prise en compte des technologies favorables à la réduction des émissions de gaz polluantes pour l'atmosphère.

D'une manière générale, la plupart des structures se disent favorables au recours à ces types de technologies (plus de 80%), même si à l'heure actuelle, il est encore difficile de constater le recours effectif à ces types de technologie dans leurs systèmes de production. Plusieurs de ces structures envisagent aussi de faire recours à ces technologies dans le futur pour mieux valoriser leurs productions tout en créant des emplois. Cela indique clairement que les structures sont conscientes de la nécessité d'innover leurs plans de développement des ressources humaines tout comme l'Etat devrait anticiper sur les types de compétences futurs dont l'économie a besoin pour rendre l'appareil productif plus résilient et protecteur de l'environnement pour un développement durable.

Au total, les structures dont les référents stratégiques anticipent mieux sur les questions de promotion de la technologie et de l'emploi sont les ministères de l'emploi, de l'éducation/culture, du tourisme, des infrastructures.

Le niveau d'utilisation des nouvelles technologies, en particulier des TIC, pour créer des emplois de qualité pour les jeunes et pour améliorer la qualité et la productivité du travail reste faible, même si l'on essaie de les massifier au niveau de la formation et de l'emploi, comme en témoignent les observations des ministères chargés de l'éducation, tels que l'emploi ou même de la jeunesse.

Les TIC sont actuellement au programme des écoles secondaires. Il y a eu une légère augmentation de l'entrepreneuriat technologique. D'autre part, dans les centres d'interaction des jeunes, des équipements technologiques sont à la disposition de la jeunesse pour l'investigation et étude.

5.10. Module10/Politiques Actives du Marché du Travail (PAMT)

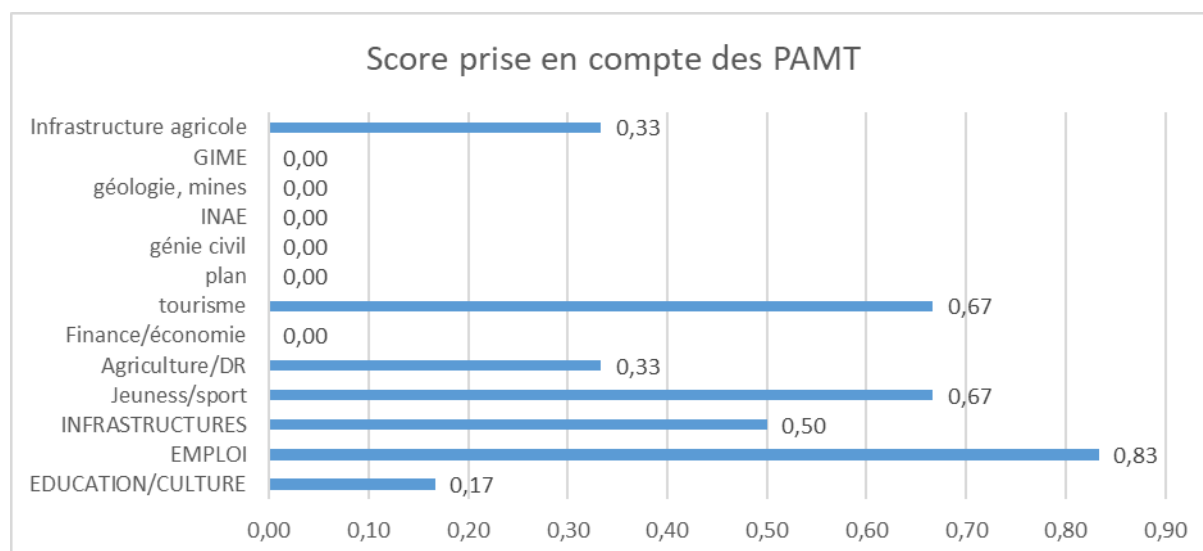
MODULE10 - Politiques du marché du travail/PAMT

Table 11: Score module 10 par référent

Est-ce que le cadre national de développement / programmation / les politiques, programmes ou activités de votre organisation: (SVP, Cocher 1.OUI ou 2.NON)	EDUCA TION/C ULTURE	EMPL OI	INFRAS TRUCT URES	Jeuness /sport	Agric ultur e/DR	Fin an ce/ éc on om ie	touri sme	pla n	gé nie civi l	IN AE	gé olo gie , mi ne s	GI ME	Inf ras tru ctu re agr ico le
10.1 Se préoccupent des politiques du marché du travail au niveau national ou local?	2	1	1	1	1	2	1	2	2	2	2	2	1
10.2 Examinent expressément les liens de causalité entre ces politiques et la quantité et la qualité de l'emploi?	2	1	1	1	1	2	1	2	2	2	2	2	1
10.3 Donnent des conseils au sujet des politiques ou programmes actifs du marché du travail, ou les financent?	2	1	1	1	2	2	1	2	2	2	2	2	2
10.4 Donnent des conseils au sujet des politiques ou programmes passifs du marché du travail, ou les financent?	2	1	2	1	2	2	2	2	2	2	2	2	2
10.5 Tiennent des consultations avec les entreprises et les syndicats au sujet des politiques du marché du travail?	2	1	2	2	2	2	1	2	2	2	2	2	2
10.6 Mesurent l'impact des politiques du marché du travail mises en œuvre?	1	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Score	0.17	0.83	0.50	0.67	0.33	0.00	0.67	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.33

Source : données de l'évaluation, juillet-août 2018

Figure 8: Score intégration des PAMT par les politiques



Source : données de l'évaluation, juillet-août 2018

D'une manière générale, on note une relative faible prise en compte des politiques actives du marché du travail (PAMT) dans la conception et la mise en œuvre des cadres stratégiques de développement. En dehors des ministères de l'emploi (score de 0.83), de la jeunesse (0.67), du tourisme (0.67), les PAMT pour ainsi dire, ne sont pas ancrées dans la culture de travail des ministères sectoriels et aussi des programmes de développement d'infrastructures. Cela montre à suffisance le faible degré de prise en compte de l'emploi dans les référents stratégiques et programmatiques à Sao tomé et principe. Par ailleurs, en dehors du secteur de l'éducation, toutes les autres structures visitées ne font pas d'évaluation d'impact de leurs stratégies en termes de prise en compte et/ou de mise en œuvre des mesures de formation de compétences, de promotion de l'entrepreneuriat, de création d'emplois rapides, d'intermédiation et de placements en faveur des jeunes.

Le tripartisme est en outre, un principe occulté par toutes ces structures en dehors du Ministère de l'emploi. Dans ces conditions, les besoins de diversification de l'économie ou de transformation structurelle d'un pays pourraient être contrariés par un retard du processus d'amélioration de l'employabilité et d'absorption de la main-d'œuvre jeune.

L'un des objectifs stratégiques de la politique de l'emploi est de «développer la capacité de l'économie nationale à créer des emplois». Dans ce programme de jeunes entrepreneurs du ministère de la jeunesse, a favorisé l'emploi des jeunes en accordant un financement à leurs projets.

5.11. Module11/Revenus de l'emploi

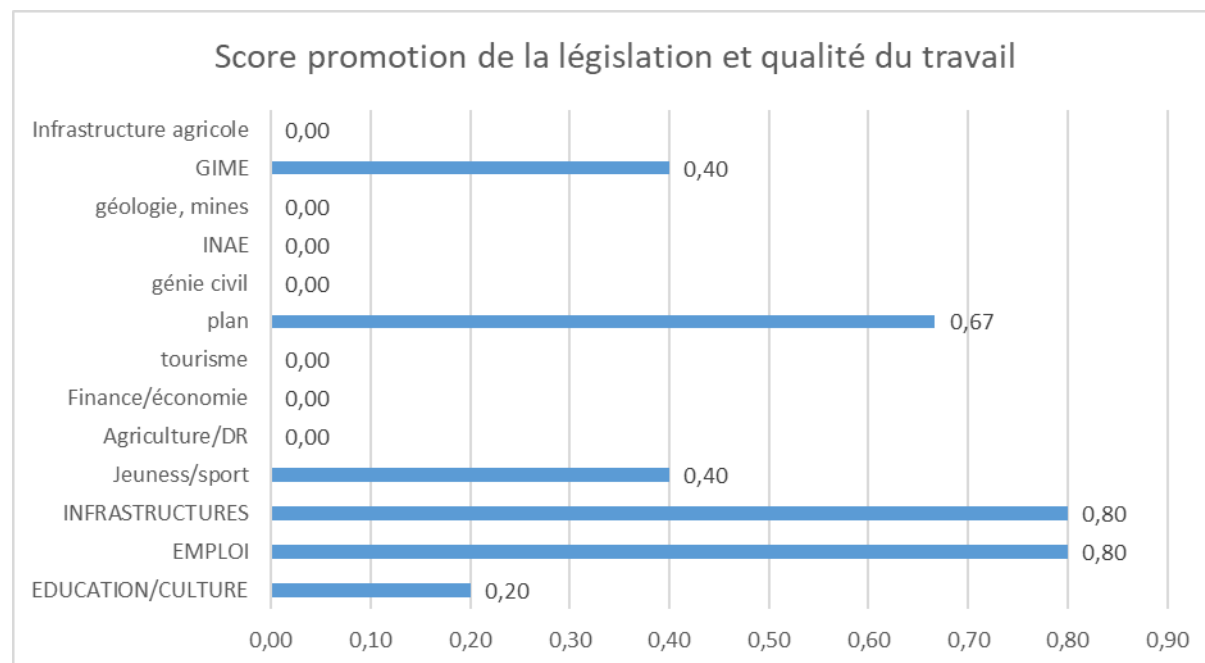
MODULE 11 - Revenus de l'emploi

Table 12: Score module 11 par référent

Est-ce que le cadre national de développement / programmation / les politiques, programmes ou activités de votre organisation: (SVP, Cocher 1.OUI ou 2.NON)	EDUCATION/CULTURE	EMPLOI	INFRASTRUCTURES	Jeunesse/sport	Agriculture/DR	Finance/économie	tourisme	plan	génie civil	INAE	géologie, mines	GIME	Infrastructure agricole
11.1 Favorisent l'obtention de salaires et de revenus du travail justes, y compris dans l'économie informelle et les zones rurales?	2	2	1	1	2	2	2	2	2	2	2	2	2
11.2 Se réfèrent/ont recours à la législation relative au salaire minimum?	1	1	1	1	2	2	2	1	2	2	2	2	2
11.3 Associent les organisations d'employeurs et de travailleurs aux discussions ou aux mesures concernant les salaires ou les revenus de l'emploi?	2	1	1	2	2	2	2	1	2	2	2	2	2
11.4 Favorisent l'équité de rémunération?	2	1	1	2	2	2	2	1	2	2	2	1	2
11.5 Favorisent la négociation collective des salaires et autres conditions de travail?	2	1	2	2	2	2	2	1	2	2	2	1	2
Score	0.20	0.80	0.80	0.4	0.0	0.0	0.0	0.67	0.0	0.0	0.0	0.4	0.0

Source : données de l'évaluation, juillet-août 2018

Figure 9: Score intégration de la promotion de la législation et la qualité du travail



Les questions relatives à la promotion de la législation du travail, la qualité du travail et l'équité dans le traitement salarial et la rémunération, sont faiblement incluses dans les mœurs, de l'avis des

répondants des structures visitées. Il y a des éléments faisant état du respect de ces principes, même si ce n'est pas la règle générale.

En termes d'analyse du niveau de prise en compte de ces principes, les stratégies des secteurs de l'emploi (0.8), des infrastructures (0.8) et dans une moindre mesure le Plan (0.67), émergent avec des scores relativement plus élevés. En revanche, nous n'avons pas recueilli d'indications intéressantes en ce qui concerne les autres secteurs qui ont des scores d'intégration relativement bas de ces principes de promotion de la législation du travail.

5.12. Module 12/Emploi des jeunes

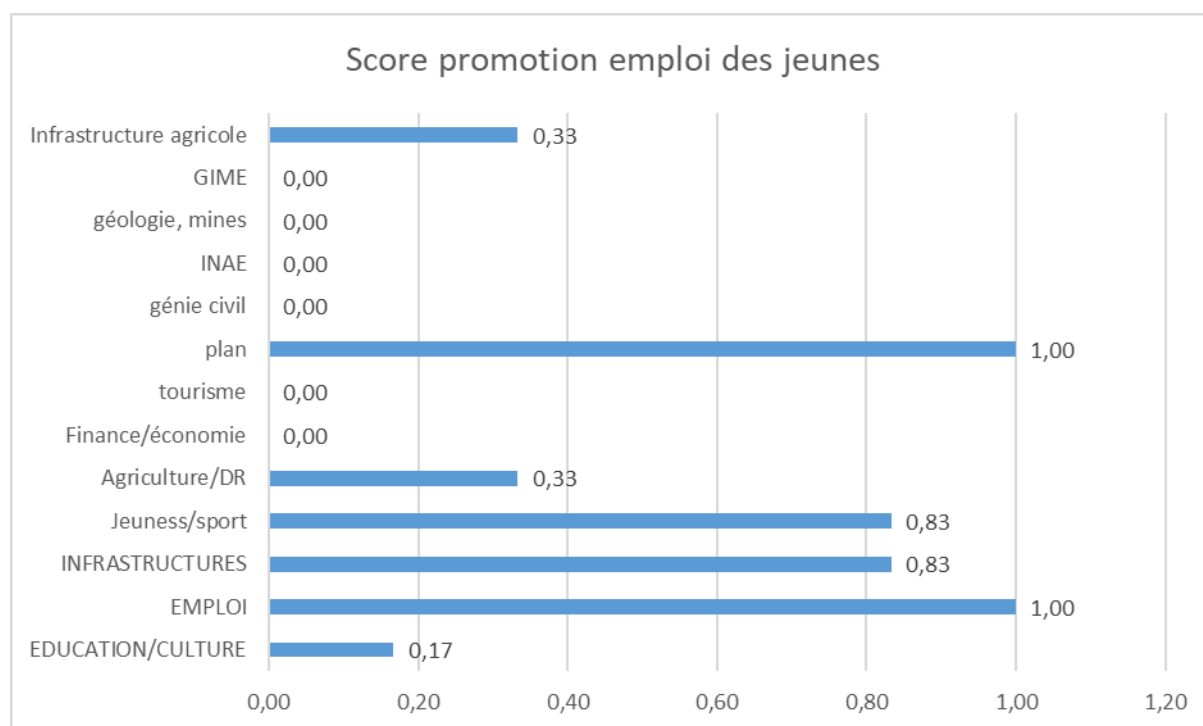
MODULE 12 - Emploi des jeunes

Table 13: Score module 12 par référent

Est-ce que le cadre national de développement / programmation / les politiques, programmes ou activités de votre organisation: (SVP, Cocher 1.OUI ou 2.NON)	EDUCATION/CULTURE	EMPL OI	INFRASTRUCTURES	Jeunesse/sport	Agriculture/DR	Finance/économie	tourisme	plan	génie civil	IN AE	géologie, mines	GI ME	Infrastructure agricole
12.1 Tiennent expressément compte de l'emploi des jeunes des deux sexes (par exemple, par une <u>formation ciblée des compétences</u> , le <u>développement de l'esprit d'entreprise</u> , des <u>services de développement des entreprises</u> , des <u>services de microfinance</u> et des <u>services relatifs au marché du travail</u>)?	2	1	1	1	1			1	2			2	1
12.2 Garantissent la non-discrimination et l'égalité d'accès pour les jeunes des deux sexes dans les différents programmes ou activités?	1	1	1	1	1			1	2			2	1
12.3 Incluent des dispositions spécifiques comme l'orientation professionnelle, les services d'emploi et de placement, pour aider les jeunes des deux sexes à passer de l'école à la vie active?	2	1	1	2	2			1	2			2	2
12.4 Incluent des dispositions spécifiques ciblant les jeunes, hommes et femmes, défavorisés?	2	1	1	1	2			1	2			2	2
12.5 Tiennent compte de l'emploi décent pour les jeunes des deux sexes comme moyen de traiter des questions comme l'abus de stupéfiants, la criminalité, le VIH/SIDA, l'analphabétisme et les politiques démographiques?	2	1	1	1	2			1	2			2	2
12.6 Associent les jeunes à la détermination de leurs besoins et à l'élaboration de solutions pour répondre à ces besoins? □	2	1	2	1	2			1					2
Score	0.17	1.00	0.83	0.83	0.33			1.00	0.00			0.00	0.33

Source : données de l'évaluation, juillet-août 2018

Figure 10: Score intégration de l'emploi des jeunes



Source : données de l'évaluation, juillet-août 2018

Il s'agit à ce niveau d'apprécier dans quelle mesure, les cadres stratégiques ou programmatiques des structures visitées, tiennent expressément compte de l'emploi des jeunes des deux sexes (par exemple, par une formation ciblée des compétences, le développement de l'esprit d'entreprise, des services de développement des entreprises, des services de microfinance et des services relatifs au marché du travail). Du fait de la transversalité des questions de la jeunesse en lien avec l'emploi, il est extrêmement important que chaque secteur productif assure la promotion de l'employabilité des jeunes dans son système productif, pour rendre ce groupe vulnérable capable de participer substantiellement à la création de la valeur ajoutée et donc à la croissance sectorielle.

Sur cette base, on aurait pu s'attendre à un pourcentage relativement plus élevé de structures faisant de la promotion de l'emploi des jeunes des deux sexes une de leurs priorités sectorielles. Ceci n'est pas tout à fait le cas dans la mesure où seulement 4/13 structures ont un score d'intégration de cette question supérieur à 0.8. Les 9 autres cadres stratégiques et programmatiques ayant enregistré des scores de niveau bas, traduisent une sensibilité insuffisante à l'inclusion de l'emploi des jeunes.

De manière détaillée, beaucoup d'autres structures ne prennent pas des dispositions idoines pour s'assurer du renforcement de l'employabilité des jeunes, de l'inclusion des mesures spécifiques comme l'orientation professionnelle, les services d'emploi et de placement, pour aider les jeunes des deux sexes à passer de l'école à la vie active. Par ailleurs, à peine la moitié des structures visitées incluent des dispositions spécifiques ciblant les jeunes, hommes et femmes, défavorisés.

Le cadre de la politique sectorielle garantit un accès égal et égal à l'emploi pour les jeunes et comprend des dispositions spécifiques par le biais de stages promus par le secteur et le cadre de l'emploi et de la formation professionnelle.

Le projet PRIASA II a des partenariats avec l'Institut National pour l'Égalité des Sexes et la Promotion de Genre afin de promouvoir l'égalité des sexes et l'équité dans la mise en œuvre des activités qu'il mène.

5.13. Module13/Réponses aux crises

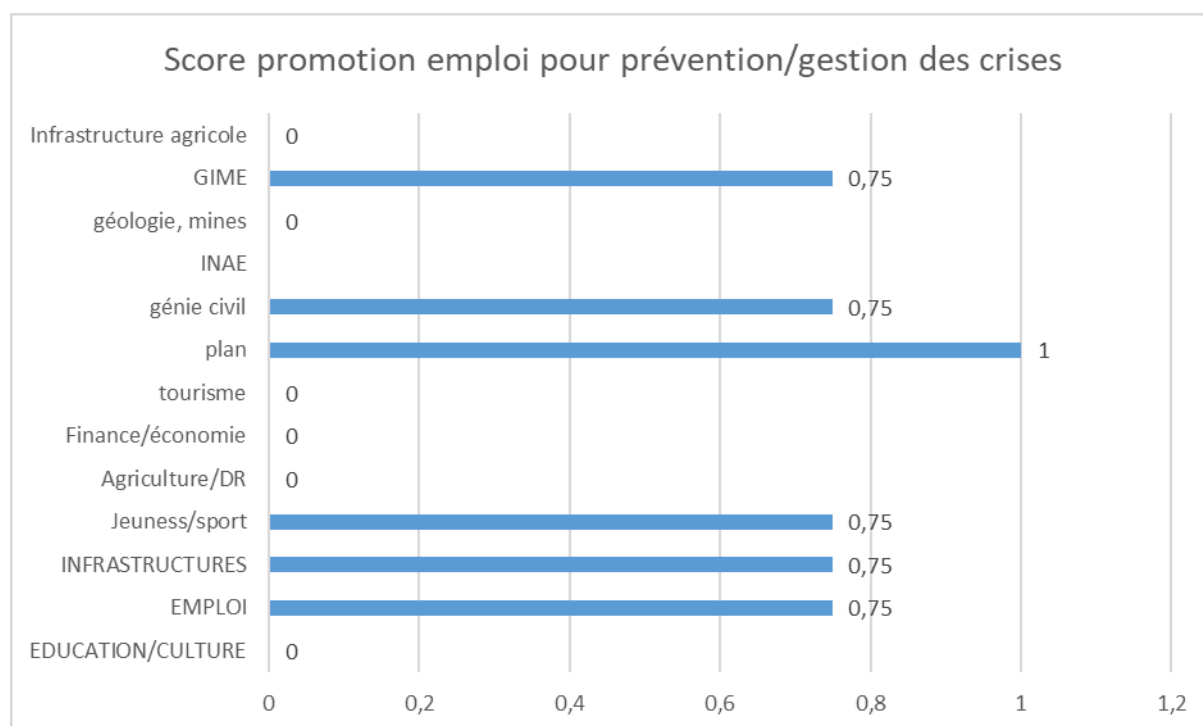
MODULE 13 - Réponse aux crises

Table 14: Score module 13 par référent

Est-ce que le cadre national de développement / programmation / les politiques, programmes ou activités de votre organisation: (SVP, Cocher 1.OUI ou 2.NON)	EDUCATION/CULTURE	EMPLOI	INFRASTRUCTURES	Jeunesse/sport	Agriculture/DR	Finançe/économie	tourisme	plan	génie civil	INAE	géologie, mines	GIME	Infrastucture agricole
13.1 Considèrent la création d'emplois comme un élément capital dont il faut s'occuper immédiatement dans une situation de crise, qu'il s'agisse d'un conflit armé, d'une catastrophe naturelle, d'une crise financière ou économique ou d'une transition sociopolitique difficile?	2	1	1	1				1				1	2
13.2 Considèrent que la création d'emplois et la production de revenus font partie intégrante des premières activités de redressement et de reconstruction après une crise?	2	1	1	1				1				1	2
13.3 Donnent la priorité aux technologies à forte intensité d'emplois dans les premières activités de redressement et de reconstruction après une crise?	2	2	2	2				1				1	2
13.4 Favorisent la création d'emplois comme moyen d'éviter les situations de crise futures?	2	1	1	1				1				2	2
Score	0	0.75	0.75	0.75	0			1	0.75			0.75	0

Source : données de l'évaluation, juillet-août 2018

Figure 11: Score intégration emploi pour prévention crises



Source : données de l'évaluation, juillet-août 2018

D'une manière générale, l'ensemble des structures visitées considèrent la création d'emplois comme un élément capital dont il faut s'occuper immédiatement dans une situation de crise, qu'il s'agisse d'un conflit armé, d'une catastrophe naturelle, d'une crise financière ou économique ou d'une transition sociopolitique difficile.

Les différentes structures pensent également dans leur globalité que la création d'emplois pour les jeunes et les groupes vulnérables, devraient faire partie des premières activités de relèvement rapide dans une situation de post-crise.

On comprend alors aisément pourquoi les scores d'intégration de l'emploi sont élevés pour un nombre non négligeable de structures visitées, indiquant par la même occasion une certaine unanimité entre les structures de promouvoir la création d'emplois comme moyen d'éviter les situations de crise futures.

5.14. Module14/ Migrations internationales

Module14. Migrations internationales

Table 15: Score module 14 par référent

Est-ce que le cadre national de développement / programmation / les politiques, programmes ou activités de votre organisation: (1.OUI ou 2.NON)	EDUCATION/CULTURE	EMPL OI	INFRASTRUCTURES	Jeunesse/sport	Agriculture/DR	Finan ce/ économie	tourisme	plan	génie civil	IN AE	géo logie , mines	GI ME	Infrastru ctu re agrico le
14.1 Prennent en compte les questions de migration internationale?	2	1	1	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
14.1.1 Favorisent-ils la gestion des migrations de main-d'œuvre? □	2	1	1	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
14.1.2 Favorisent-ils l'intégration des travailleurs migrants dans les lieux de travail et les sociétés où ils vivent et travaillent? □	2	1	1	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
14.1.3 Protègent-ils les travailleurs migrants contre la traite ou le travail forcé? □	2	1	1		2	2	2	2	2	2	2	2	2
14.2 Encouragent la non-discrimination à l'égard des travailleurs migrants? □	2	1	1		2	2	2	2	2	2	2	2	2
14.3 Préparent les personnes susceptibles de migrer à travailler et vivre à l'étranger (par exemple, par des programmes de formation/d'orientation)? □	2	2	1	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
14.4 Se préoccupent des effets négatifs des migrations sur le développement, par exemple du fait de la fuite des cerveaux? □	2	2	1	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
14.5 Visent à maximiser les retombées positives des migrations, par exemple en favorisant l'utilisation productive des envois de fonds faits par les migrants et des compétences qu'ils ont acquises? □	2	2	1	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
14.6 Adaptent des mesures pour lutter contre les problèmes et les abus particuliers dont les femmes sont souvent victimes dans le processus de migration? □	2	2	1	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Score	0.0	0.56	1.0	0.0	0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0

Source : données de l'évaluation, juillet-août 2018

En dehors du cadre de la politique nationale de l'emploi, la problématique du marché du travail en relation avec la migration internationale n'est pas abordée dans les autres référents stratégiques et programmatiques. Cette question ne semble pas être un des principaux sujets d'actualité dans ce pays, contrairement aux autres pays de l'Afrique Centrale où la main-d'œuvre essentiellement jeune se déplace d'une nation à une autre pour des raisons de situation sociale, économique ou sécuritaire.

5.15. Module16/ Changement climatique, développement durable et «emplois verts»

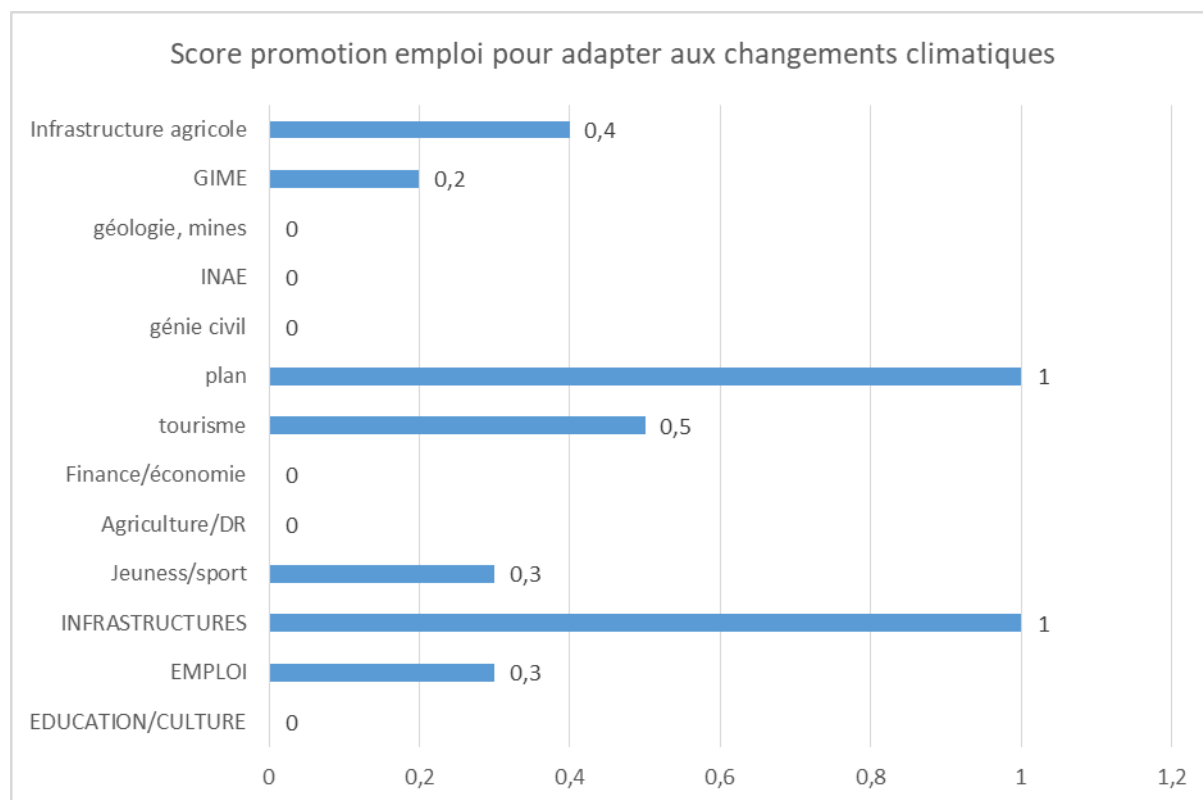
Module16. Changement climatique, développement durable et «emplois verts»

Table 16: Score module 16 par référent

Est-ce que le cadre national de développement / programmation / les politiques, programmes ou activités de votre organisation: (SVP, Cocher 1.OUI ou 2.NON)	EDUCATION/CULTURE	EMPLOI	INFRASTRUCTURES	Jeunes/sport	Agriculture/DR	Financé/économique	tourisme	plan	génie civil	INAE	géologie, mines	GI ME	Infrastructure agricole
16.1 Tiennent expressément compte de l'impact sur l'environnement (ou favorisent expressément l'orientation écologique du cadre national de développement/programmation)? ☐	2	1	1	2	1		1	1	2	2	2	1	1
16.2 Aident concrètement le pays ou les groupes/communautés/entreprises touchés à s'adapter au changement climatique? ☐	2	2	1	1	2		1	1	2	2	2	2	2
16.2.1 Les aident-ils à identifier et pallier les pertes d'emplois, y compris par des mesures de protection sociale? ☐	2	2	1	2	1		1	1	2	2	2	2	1
16.2.2 Les aident-ils à identifier et promouvoir des «emplois verts»? ☐	2	1	1	1	1		1	1	2	2	2	1	1
16.3 Favorisent expressément les mesures de contrôle? ☐	2	1	1	2	2		1	1	2	2	2	2	2
16.3.1 Tiennent-ils compte du fait que ces mesures sont susceptibles de détruire et de créer des emplois? ☐	2	2	1	2	2		2	1	2	2	2	2	2
16.3.2 Mettent-ils l'accent sur le potentiel des «emplois verts/bleus»? ☐	2	2	1	1	2		2	1	2	2	2	2	2
16.4 Encouragent les «entreprises durables», c'est-à-dire les entreprises qui respectent les valeurs du travail décent, de la dignité humaine et de la durabilité environnementale? ☐	2	2	1	2	2		2	1	2	2	2	2	2
16.5 Encouragent des modèles de production qui sont durables du point de vue environnemental et favorables à l'emploi? ☐	2	2	1	2	1		2	1	2	2	2	2	1
16.6 Encouragent des modèles de consommation qui sont durables du point de vue environnemental et favorables à l'emploi? ☐				2	2		2	1	2	2	2		2
Score	0	0.3	1	0.3	0.4		0.5	1	0	0	0	0.2	0.4

Source : données de l'évaluation, juillet-août 2018

Figure 12: Score intégration de l'emploi dans les changements climatiques



Source : données de l'évaluation, juillet-août 2018

En dehors des secteurs comme le Plan, les infrastructures, les structures visitées ont enregistré des scores d'intégration des questions de l'emploi via les stratégies d'anticipation et d'adaptation aux changements climatiques, relativement faibles (entre 0 et 0.5). Cela indique d'abord une faible sensibilité des systèmes de production desdits secteurs à l'anticipation et l'adaptation aux changements climatiques. Par ailleurs, ce constat indique la faible propension à promouvoir une économie verte, à la fois source de préservation des ressources naturelles et de création d'emplois verts. L'analyse nous a révélé que la plupart des référents stratégiques et programmatiques ne sont pas sensibles à la mise en place de systèmes de production et de consommation soucieux de préserver l'environnement pour un développement durable. Pour cette raison, on comprend aisément la faible sensibilité de ces cadres stratégiques à l'anticipation de compétences spécialisées dans les métiers de l'économie verte comme les technologies de production de l'énergie renouvelable ou de gestion des déchets environnementaux.

S'agissant de la promotion des entreprises durables, source de création d'emplois décents pour les jeunes et de promotion de la dignité humaine et de la durabilité environnementale, les secteurs dans leur grande majorité, n'ont pris aucune mesure au niveau stratégique à cet effet, en dehors des secteurs des infrastructures et du plan. Et pourtant, du fait de l'abondance des ressources naturelles et maritimes, le pays gagnerait à valoriser l'économie bleue et verte, en créant par la même occasion des entreprises durables et des emplois bleus et verts décents au profit de sa jeunesse. Il faudra au préalable des actions de sensibilisation, communication et formation pour une compréhension partagée et une appropriation des enjeux et des défis de l'économie verte et de l'économie bleue, une identification des métiers types y afférents et le répertoire de compétences à établir et à rendre disponible dans le processus d'inclusion des jeunes dans ces activités assurant la résilience de l'économie nationale.

De nombreuses initiatives entrepreneuriales axées sur l'économie de la mer et des forêts s'inscrivent dans le cadre de projets visant à obtenir un financement du programme Jeunes entrepreneurs.

Il y existe un partenariat entre le projet PRIASA II et la Direction Générale de l'Environnement dans le but de promouvoir les emplois verts / bleus et la gestion durable de l'environnement.

5.16. Module17/ Changement climatique, développement durable et «emplois

Module17. Economie informelle

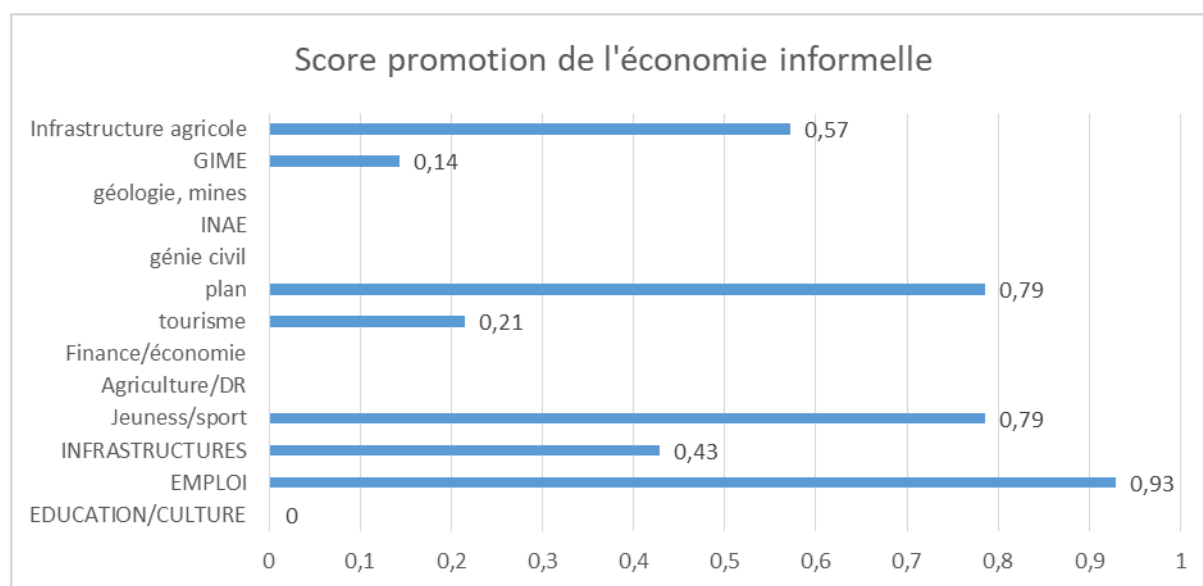
Table 17: Score module 17 par référent

Est-ce que le cadre national de développement / programmation / les politiques, programmes ou activités de votre organisation: (SVP, Cocher 1.OUI ou 2.NON)	EDUCATIO N/CULTURE	EMPLOI	INFRASTRUCTURES	Jeunes/sport	Agriculture/DR	Fin/Eco	tourisme	plan	génie civil	INA	géologie, mines	GIME	Infrastructur e agricole
17.1 Disposent de statistiques et d'informations sur les travailleurs et les unités économiques de l'économie informelle? ☐	2	2	2	1	2		2	2	2	2	2	2	2
17.2 Ciblent l'économie informelle dans le cadre des initiatives destinées à réduire la pauvreté? ☐	2	1	2	1	1		1	1	2	2	2	2	1
17.3 Se préoccupent des questions relatives à l'économie informelle dans les secteurs autres que l'agriculture? ☐	2	1	2	1	1		1	1	2	2	2	1	1
17.4 Se préoccupent des questions relatives à l'économie informelle dans l'agriculture? ☐	2	1	2	1	1		2	1	2	2	2	1	1
17.5 Se préoccupent des déficits de travail décent dans l'économie informelle et encouragent la transition vers la formalisation en particulier pour les jeunes? ☐	2	1	1	1	1		2	1	2	2	2	2	1
17.5.1 Améliorent-ils le cadre réglementaire de façon que les entreprises puissent fonctionner plus facilement dans l'économie formelle?	2	1	1	1	2		1	1	2	2	2		2
17.5.2 Améliorent-ils le cadre réglementaire pour garantir les droits de propriété, les actifs ou le capital financier?	2	2	1	1	2		2	1	2	2	2		2
17.5.3 Etendent-ils la législation du travail pour couvrir les travailleurs de l'économie informelle?	2	1	1	2	2		2	1	2	2	2		2
17.5.4 Aident-ils ceux qui sont dans l'économie informelle à s'organiser, se faire représenter et faire entendre leur voix? ☐	2	1	1	1	1		2	1	2	2	2		1
17.5.5 Encouragent-ils le développement de l'esprit d'entreprise chez ceux qui sont dans l'économie informelle? ☐	2	1	1	1	1		2	1	2	2	2		1
17.5.6 Favorisent-ils l'amélioration des chaînes de valeur de façon qu'elles bénéficient à ceux qui se trouvent aux extrémités informelles des chaînes?	2	1	1	2	1		2	1	2	2	2		1
17.5.7 Etendent-ils la protection sociale pour couvrir ceux qui sont dans l'économie informelle?	2	1	1	2	2		2	1	2	2	2		2
17.6 Accordent une attention particulière aux groupes désavantagés dans l'économie informelle?	2	1	2	2	1		2	1	2	2	2		1
17.7 Adoptent des approches fondées sur le développement économique local pour promouvoir le travail décent dans l'économie	2	1	2	1	2		2	1	2	2	2		2

Est-ce que le cadre national de développement / programmation / les politiques, programmes ou activités de votre organisation: (SVP, Cocher 1.OUI ou 2.NON)	EDUCATION/CULTURE	EMPLOI	INFRASTRUCTURES	Jeunesse/sport	Agriculture/DR	Fin/Eco	tourisme	plan	génie civil	INAE	géologie, mines	GIME	Infrastructure agricole
informelle? ☐													
Score	0	0,93	0,43	0,79	0,57		0,21	0,79	0	0	0	0,14	0,57

Source : données de l'évaluation, juillet-août 2018

Figure 13: Score intégration de la promotion de l'économie informelle



Source : données de l'évaluation, juillet-août 2018

En dehors du cadre de la politique nationale de l'emploi (score de 0.93) et dans une moindre mesure les stratégies des ministères du plan et la jeunesse/sport, tous les autres référents stratégiques et programmatiques, assurent une faible promotion de l'économie informelle. Elles ne prennent pas encore de dispositions utiles pour soutenir la promotion des emplois plus décents dans l'économie informelle. Par ailleurs, elles ne sont pas assez sensibles à la transition des activités informelles vers la formalité tout en garantissant le maintien des emplois.

Les scores d'inclusion des questions de promotion des emplois décents dans l'économie informelle sont dans l'ensemble faibles, ce qui traduit une faible inclusion dans les référents stratégiques et programmatiques. Par ailleurs, les analyses ont révélé qu'aucunes des structures visitées ne prend des dispositions pour s'assurer de la disponibilité d'informations statistiques à jour sur les acteurs de l'économie informelle.

5.17. Module18/ Agriculture et emploi rural

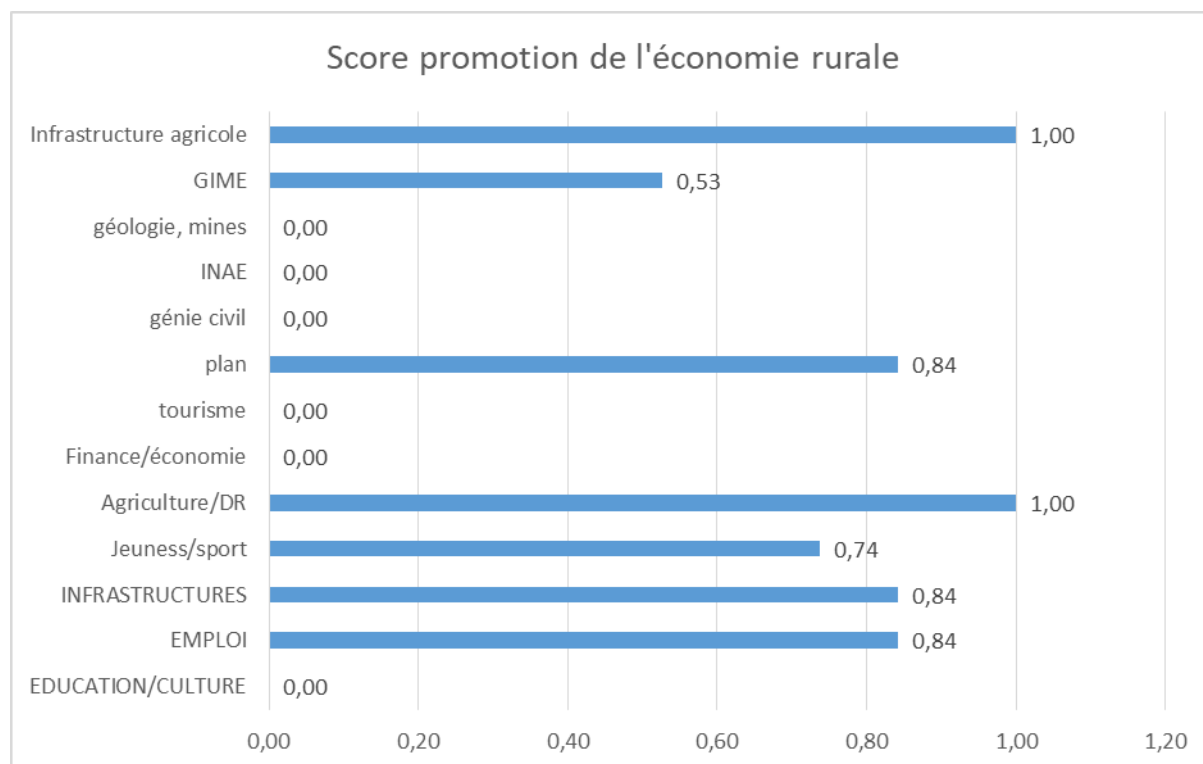
Module18. Agriculture et emploi rural

Table 18: Score module 18 par référent

Est-ce que le cadre national de développement / programmation / les politiques, programmes ou activités de votre organisation: (SVP, Cocher 1.OUI ou 2.NON)	EDUCA TION/C ULTUR E	EMPLOI	INFRAS TRUCT URES	Jeunes /sport	Agric ultur e/DR	F i n / E c o	tour is me	plan	gé nie civi l	IN AE	gé ol ogi e, mi ne s	GIM E	Infr astr uct ure agri col e
18.1 Accordent une attention particulière à l'économie rurale?	2	1	1	1	1		2	1	2	2	2	1	1
18.1.1 Se concentrent-ils sur l'économie rurale pour réduire la pauvreté dans le pays?	2	1	1	1	1			1	2	2	2	1	1
18.1.2 Se concentrent-ils sur l'économie rurale pour améliorer la sécurité alimentaire dans le pays?	2	1	1	1	1			1	2	2	2	1	1
18.1.3 Se concentrent-ils sur le développement rural pour traiter les problèmes relatifs à la migration des zones rurales vers les zones urbaines?	2	1	1	1	1			1	2	2	2	1	1
18.1.4 Soutiennent-ils les investissements dans les infrastructures rurales?	2	1	1	1	1			1	2	2	2	1	1
18.1.5 Accordent-ils une attention particulière au renforcement de l'intégration de l'économie rurale dans les marchés nationaux et mondiaux?	2	1	1	1	1			1	2	2	2	1	1
18.2 Accordent une attention particulière au relèvement de la productivité agricole?	2	1	1	1	1		2	1	2	2	2	1	1
18.2.1 Favorisent-ils l'accès des agriculteurs à une formation appropriée?	2	1	1	2	1		2	1	2	2	2	1	1
18.2.2 Favorisent-ils l'accès des agriculteurs aux nouvelles technologies et aux nouveaux processus de travail?	2	1	1	2	1		2	1	2	2	2	1	1
18.2.3 Favorisent-ils d'autres services d'appui à l'agriculture, comme l'accès au crédit?	2	2	1	1	1		2	1	2	2	2	2	1
18.2.4 Tiennent-ils compte de l'impact des technologies agricoles sur la création ou la destruction d'emplois? □	2	2	1	2	1		2	2	2	2	2	2	1
18.2.5 Tiennent-ils compte de l'impact des technologies agricoles sur la durabilité de l'environnement?	2	1	1	2	1		2	1	2	2	2	2	1
18.2.6 Se concentrent-ils sur la production agricole destinée aux marchés mondiaux?	2	1	1	2	1		2	2	2	2	2	2	1
18.2.7 Se concentrent-ils sur la production de denrées alimentaires pour la consommation locale?	2	1	1	1	1		2	1	2	2	2	1	1
18.3 Accordent une attention particulière à la promotion des activités rurales non agricoles?	2	1	2	1	1		2	2	2	2	2	2	1
18.3.1 Favorisent-ils l'établissement de liens mutuellement bénéfiques entre les activités agricoles et non agricoles?	2	2	2	1	1			1	2	2	2		1
18.3.2 Favorisent-ils le développement des entreprises dans les zones rurales?	2	1	1	1	1			2	2	2	2		1
18.3.3 Favorisent-ils l'établissement de coopératives?	2	1	1	1	1		2	1	2	2	2		1
18.4 Accordent une attention particulière à la résolution des problèmes des travailleuses rurales?	2	1	2	1				1	2	2	2		
Score	0.0	0.84	0.84	0.74	1.0		0.0	0.84	0.0	0.0	0.0	0.53	1.0

Source : données de l'évaluation, juillet-août 2018

Figure 14: Score intégration de la promotion de l'économie rurale



Source : données de l'évaluation, juillet-août 2018

D'une manière générale 50% des structures visitées ont tendance à favoriser l'inclusion de l'emploi via la promotion de l'économie rurale. Il s'agit en l'occurrence du ministère et des programmes de l'agriculture et de développement des infrastructures agricoles, du ministère du plan (score de 0.84), du ministère de la jeunesse/sport (score de 0.74), ministère de l'emploi (score de 0.84) et du ministère des infrastructures (score de 0.74).

Cela veut dire qu'une proportion satisfaisante des référents stratégiques et programmatiques devrait être plus sensible à la promotion de l'emploi via l'économie rurale.

On note cependant que moins de la moitié des structures visitées se concentrent sur la production agricole destinée aux marchés mondiaux. Dans le même ordre de grandeur, les structures visitées ne tiennent pas compte de l'impact des technologies agricoles sur la création ou la destruction d'emplois?

Il y a aussi une bonne marge de progression en termes de développement des chaînes de valeur verticales et horizontales dans le secteur de l'économie rurale. Ces constats soulignent la nécessité de moderniser l'économie rurale, la diversifier, développer des compétences dans la transformation des produits agricoles.

Les politiques publiques existantes, et mises en œuvre a STP, et en particulier dans les zones rurales, visent à réduire l'exode rural.

Les preuves sont les travaux de réhabilitation des infrastructures rurales, en particulier des routes d'accès, qui vise la facilitation de la circulation des personnes et des biens et, par conséquent, la création d'emplois dans les zones rurales.

Les autorités de Sao Tomé déploient des efforts pour assurer la continuité des programmes visant au développement des zones rurales, en leur garantissant un financement, en mettant à la disposition du GIME surtout rural des ressources financières, et en formant les travailleurs dans les activités à haute intensité de main-d'œuvre en plus d'autres activités.

6. Synthèse des constats issus de l'analyse de la situation et recommandations

Au terme de l'application des 16 modules d'analyse de l'intégration de l'emploi et de leurs différents critères au regard des 13 principaux référents stratégiques et programmatiques à Sao Tomé et Príncipe, un certain nombre de constats s'imposent.

Il s'agit principalement de :

- la faible culture et pratique d'anticipation, de suivi et d'évaluation de la dimension emploi dans les référents stratégiques et programmatiques,
- l'absence d'outil d'évaluation et d'appui à l'inclusion de l'emploi en amont du processus de formulation des politiques, des stratégies et des programmes au niveau macro et sectoriels,
- la faible communication sur les questions de promotion de l'emploi dans le plan national de développement entre le ministère du plan et le ministère en charge de l'emploi et du travail,
- la faible sensibilité du processus de programmation budgétaire à la prise en charge financière des mesures et institutions du marché du travail,
- la faible prévisibilité des besoins actuels et futurs en compétences pour la diversification des secteurs productifs et l'émergence des secteurs ayant un avantage comparatif pour le pays,
- l'absence de loi effective de promotion de l'emploi en relation avec les politiques nationales de promotion des investissements et de la fiscalité,
- la faible culture entrepreneuriale et l'absence de mesures favorables à la création d'entreprises pour les jeunes, au niveau de la plupart des référents stratégiques des structures clé,
- la faiblesse des systèmes de collecte de données sur les emplois créés dans les secteurs,
- l'absence de service public de l'emploi opérationnel et favorable à une meilleure orientation, placement des jeunes demandeurs d'emplois,
- la faible valorisation de l'approche à haute intensité de main-d'œuvre dans les projets et programmes de développement d'infrastructures,
- la faible communication du ministère de l'emploi à l'endroit des départements ministériels sectoriels et des partenaires au développement, sur l'importance de considérer l'emploi comme une variable endogène de la croissance inclusive.
- la faible sensibilisation et internalisation des enjeux et des défis de l'économie verte et bleue en termes de création d'emplois décents pour les jeunes.

Ces constats ont été suivis de recommandations pour améliorer la prise en compte de la dimension emploi dans les référents stratégiques et programmatiques : (i) Présenter l'outil d'évaluation de l'intégration de l'emploi en particulier des jeunes dans les référents stratégiques aux cadres

planificateurs sectoriels, (ii) Sensibiliser sur les enjeux et les opportunités de développement de l'approche HIMO dans les projets d'infrastructures, (iii) Initier un projet pilote de promotion d'emplois des jeunes selon l'approche HIMO dans l'économie bleue et verte, (iv) Organiser des sessions de renforcement des capacités des ministères sectoriels sur les enjeux et les défis de la croissance, de l'emploi et des ODD (v) Organiser des ateliers de formation, sensibilisation sur les concepts, méthodes, évaluation des emplois verts et bleus à l'endroit des mandants, partenaires au développement, (vi) Réaliser une analyse des besoins de compétences actuelles et futures dans les branches productives de l'économie nationale, (vii) Identifier les secteurs et les sous-secteurs à fort potentiel de développement de chaînes de valeur et de création d'emplois sectoriels, (viii) Développer des outils et des méthodes de collecte des statistiques sur les emplois créés et les emplois perdus, ainsi que la réglementation en faveur des jeunes, (ix) Instaurer une revue annuelle sur l'emploi, (x) Mettre en place des cellules emploi/ou désigner un point focal Emploi dans les Ministères sectoriels, (xi) Evaluer chaque année le degré d'inclusion de l'emploi dans les programmes d'activités des ministères sectoriels, (xii) Elaborer un CDMT Emploi/formation professionnelle et technique, (xiii) Appuyer la révision/inclusion de l'emploi dans les référents stratégiques (révision des stratégies sectorielles), (xiv) Concevoir et internaliser un guide d'élaboration des politiques sectorielles sensibles à l'emploi, (xv) Elaborer un projet de loi sur une subvention à la promotion de l'emploi (loi de promotion de l'emploi) dans le budget annuel, (xvi) Améliorer la dotation budgétaire du service public de l'emploi ou du service du ministère de l'emploi en assurant la tutelle, (xvii) Faire une relecture croisée de la politique fiscale, des codes des investissements et de passation des marchés publics pour explorer les niches de promotion des emplois, (xviii) Former les DEP/planificateurs des ministères sectoriels sur les outils et méthodes de développement d'entreprises en lien avec leurs secteurs d'activités, (xix) Renforcer les capacités du Ministère sur la planification axée sur les résultats dans le domaine de l'emploi, (xx) Systématiser le partage d'informations sur les emplois et les mesures y afférentes de promotion entre le ministère emploi et le ministère du plan, (xxi) Systématiser le partage d'informations sur les emplois et les mesures y afférentes de promotion (formation professionnelle et technique, entreprises) entre le ministère emploi et les autres ministères sectoriels.

7. Références bibliographiques

Organisation Internationale du Travail (OIT) : Outil d'intégration de l'emploi dans le travail décent, Genève

MEAS : PNEF : Politique Nationale de l'emploi et de la formation, Sao Tomé et Príncipe, 2015

MEAS/OIT/PANEF : Plan d'action opérationnelle de la politique nationale de l'emploi et de formation

Ministère du Plan : Agenda de transformation 2025, STP in London

Ministère de la jeunesse : Stratégie emploi des jeunes, 2017

Système des Nations Unies : document de l'UNDAF

Ministère du Plan : Plan National de développement

8. Plan d'actions pour l'appui à l'intégration de l'emploi dans les référents stratégiques et programmatiques

PLAN D' ACTIONS POUR L' APPUI A L' INTEGRATION DE L' EMPLOI DANS LES CADRES STRATEGIQUES DE DEVELOPPEMENT

Constats	Recommandations/actions clé	Responsables
Absence d'outil d'évaluation et d'appui à l'inclusion de l'emploi en amont du processus de formulation des politiques, des stratégies et des programmes au niveau macro et sectoriels,	Présenter l'outil d'évaluation de l'intégration de l'emploi en particulier des jeunes dans les référents stratégiques aux cadres planificateurs sectoriels et les partenaires sociaux	BIT/Ministère Emploi
Faible valorisation de l'approche à haute intensité de main-d'œuvre dans les projets et programmes de développement d'infrastructures,	Sensibiliser sur les enjeux et les opportunités de développement de l'approche HIMO dans les projets d'infrastructures	BIT/Ministère Emploi
Absence des initiatives et idée de projet sur l'approche HIMO dans l'économie bleue	Initier un projet pilote de promotion d'emplois des jeunes selon l'approche HIMO dans l'économie bleue et verte	BIT/Ministère Emploi
Faible communication du ministère de l'emploi à l'endroit des départements ministériels sectoriels et des partenaires au développement, sur l'importance de considérer l'emploi comme une variable endogène de la croissance inclusive.	Organiser des sessions de renforcement des capacités des ministères sectoriels sur les enjeux et les défis de la croissance, de l'emploi et des ODD	BIT/Ministère Emploi
Faible sensibilisation et internalisation des enjeux et des défis de l'économie verte et bleue en termes de création d'emplois décents pour les jeunes.	Organiser des ateliers de formation, sensibilisation sur les concepts, méthodes, évaluation des emplois verts et bleus à l'endroit des mandants, partenaires au développement	BIT/Ministère Emploi
Faible prévisibilité des besoins actuels et futurs en compétences pour la diversification des secteurs productifs et l'émergence des secteurs ayant un avantage comparatif pour le pays,	Réaliser une analyse des besoins de compétences actuelles et futures dans les branches productives de l'économie nationale	Ministère plan/Economie
Absence de mécanisme pour identifier les secteurs et les sous-secteurs à fort potentiel de développement de chaînes de valeur	Identifier les secteurs et les sous-secteurs à fort potentiel de développement de chaînes de valeur et de création d'emplois sectoriels	Ministère plan/Economie

PLAN D' ACTIONS POUR L' APPUI A L' INTEGRATION DE L' EMPLOI DANS LES CADRES STRATEGIQUES DE DEVELOPPEMENT

Constats	Recommandations/actions clé	Responsables
Faiblesse des systèmes de collecte de données sur les emplois créés dans les secteurs,	Développer des outils et des méthodes de collecte des statistiques sur les emplois créés et les emplois perdus, ainsi que la réglementation en faveur des jeunes	INE
Faible culture et pratique d'anticipation, de suivi et d'évaluation de la dimension emploi dans les référents stratégiques et programmatiques,	Instaurer une revue annuelle sur l'emploi	Ministère Emploi/Ministère plan
Absence d'un point focal de l'emploi dans les Ministères sectoriels	Mettre en place des cellules emploi/ou désigner un point focal Emploi dans les Ministères sectoriels	Ministère Emploi/Ministère plan
Absence de directives méthodologiques spécifiques sur l'insertion de l'emploi dans les politiques et Stratégies	Evaluer chaque année le degré d'inclusion de l'emploi dans les programmes d'activités des ministères sectoriels	Ministère Emploi/Ministère plan
Manque d'appropriation par le secteur d'emploi /formation professionnelle et technique du CDMT	Elaborer un CDMT Emploi/formation professionnelle et technique par le secteur	Ministère Emploi/Ministère Economie-plan
Faible prise en compte de l'emploi dans le cadre conceptuel et de suivi-évaluation des référents stratégiques	Appuyer la révision/inclusion de l'emploi dans les référents stratégiques (révision des stratégies sectorielles)	Ministère Emploi/Ministère plan
	Concevoir et internaliser un guide d'élaboration des politiques sectorielles sensibles à l'emploi	Ministère Emploi/plan

PLAN D' ACTIONS POUR L' APPUI A L' INTEGRATION DE L' EMPLOI DANS LES CADRES STRATEGIQUES DE DEVELOPPEMENT

Constats	Recommandations/actions clé	Responsables
Faible sensibilité du processus de programmation budgétaire à la prise en charge financière des mesures et institutions du marché du travail,	Elaborer un projet de loi sur une subvention à la promotion de l'emploi (loi de promotion de l'emploi) dans le budget annuel	Ministère Emploi/Ministère Economie-plan
Faible dotation des ressources financière dans le budget du service public du ministère de l'emploi	Améliorer la dotation budgétaire du service public de l'emploi ou du service du ministère de l'emploi en assurant la tutelle	M/Budget
Absence de loi effective de promotion de l'emploi en relation avec les politiques nationales de promotion des investissements et de la fiscalité,	Faire une relecture croisée de la politique fiscale, des codes des investissements et de passation des marchés publics pour explorer les niches de promotion des emplois	Ministère plan/Economie/Emploi
Faible culture entrepreneuriale et l'absence de mesures favorables à la création d'entreprises pour les jeunes, au niveau de la plupart des référents stratégiques des structures clé,	Former les DEP/planificateurs des ministères sectoriels sur les outils et méthodes de développement d'entreprises en lien avec leurs secteurs d'activités	BIT/Ministère Emploi
Manque de suivi des initiatives des jeunes pendant la création des PME dans les différents secteurs productifs en relation avec le secteur privé et le système bancaire	Accompagner les jeunes à créer des PME dans les différents secteurs productifs en relation avec le secteur privé et le système bancaire	
Faible prévisibilité des emplois attendus en relations avec la croissance économique	Opérer des simulations ex ante sur les créations d'emplois attendues	Ministère du Plan/INE
Faible maîtrise des outils de planification axée sur les résultats au niveau du ministère Emploi	Renforcer les capacités du Ministère sur la planification axée sur les résultats dans le domaine de l'emploi	BIT/Ministère Emploi

PLAN D' ACTIONS POUR L' APPUI A L' INTEGRATION DE L' EMPLOI DANS LES CADRES STRATEGIQUES DE DEVELOPPEMENT

Constats	Recommandations/actions clé	Responsables
Absence de service public de l'emploi opérationnel et favorable à une meilleure orientation, placement des jeunes demandeurs d'emplois,	Créer et Rendre opérationnel le service public de l'emploi (ANEF)	Ministère Emploi
Faible communication sur les questions de promotion de l'emploi dans le plan national de développement entre le ministère du plan et le ministère en charge de l'emploi et du travail,	Systématiser le partage d'informations sur les emplois et les mesures y afférentes de promotion entre le ministère emploi et le ministère du plan	Ministère Emploi/Ministère du plan
Inexistence d'un observatoire de l'emploi	Systématiser le partage d'informations sur les emplois et les mesures y afférentes de promotion (formation professionnelle et technique, entreprises) entre le ministère emploi et les autres ministères sectoriels	Ministère Emploi/Ministères sectoriels

**PLAN D'ACTION POUR L'APPUI A L'INTEGRATION DE L'EMPLOI DANS LES REFERENTS
STRATEGIQUES ET PROGRAMMATIQUES A SAO TOME ET PRINCIPE**

Error! Not a valid link.